



2018
Entreprises
libérales



Baromètre Emploi-Formation
SECTEUR JURIDIQUE



Ompl
Observatoire des métiers
dans les professions libérales



ÉDITO



Affiner la connaissance pour mieux anticiper l'avenir

L'environnement socio-économique est en pleine mutation et les entreprises libérales ne sont pas épargnées. Cette transformation impacte fortement l'emploi, la qualification et la formation professionnelle des salariés. Mieux anticiper cette révolution implique que tous les acteurs concernés appréhendent les changements en cours afin d'en anticiper les incidences tant au niveau national que régional. Il est fondamental que les branches professionnelles ainsi que tous les acteurs régionaux ou nationaux aient **accès à une information solide** pour **mieux devancer les mutations à venir**.

Les entreprises libérales représentent 28 % des entreprises françaises, **5 % des emplois** et **11 % de la valeur ajoutée**.

Leur secteur d'activité - cadre de vie-technique, juridique, santé -, leur taille - plus du tiers d'entre elles emploie moins de 10 salariés -, et leur implantation sur l'ensemble du territoire en font **un acteur de proximité essentiel** au développement local et au maintien du lien social.

Confrontées de plus en plus fréquemment à des évolutions scientifiques, technologiques et réglementaires qui transforment leur activité, les entreprises libérales sont dans l'obligation de faire **évoluer leur organisation et les compétences de leurs collaborateurs**. Les professionnels libéraux doivent intégrer ces mutations pour prévoir leurs répercussions, tout en préservant leur rôle socio-économique et leurs emplois.

L'OMPL (Observatoire des Métiers dans les Professions Libérales) est **un outil d'expertise** et de prospective en matière d'emploi, de compétences et de formation.

Ses travaux statistiques, centrés sur les questions emploi-formation, constituent des analyses fines et robustes des changements en cours. Ses études prospectives apportent des éléments de réflexion qui permettent aux partenaires sociaux de **mieux définir leur politique emploi-formation**.

Ses études thématiques abordent des questions spécifiques qui contribuent à mieux identifier les spécificités des entreprises libérales. Ses baromètres régionaux observent, au niveau de chaque territoire, la présence et la participation des entreprises libérales à l'économie locale.

Partenaire privilégié des CPNEFP (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle), **l'OMPL met au service de tous les acteurs emploi formation les résultats de son expertise**.

Bruno Pelletier
Président

Marie-France Guthey
Vice-présidente

L'OMPL, UN LEVIER D'ACTION PARITAIRE ET MULTI-BRANCHES

L'Observatoire prospectif des Métiers et des qualifications dans les Professions Libérales (OMPL) est un outil opérationnel créé en 2005 à l'initiative des partenaires sociaux pour identifier et analyser les problématiques communes aux 13 branches de l'OMPL.

 Secteur cadre de vie technique • Entreprises d'architecture • Entreprises d'économistes de la construction • Entreprises d'experts en automobile • Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers	 Secteur juridique • Études d'administrateurs et mandataires judiciaires • Cabinets d'avocats • Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques • Études d'huissiers de justice	 Secteur santé • Cabinets dentaires • Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers • Cabinets médicaux • Pharmacie d'officine • Cliniques vétérinaires
---	--	---

Les études pilotées par l'OMPL reposent sur la capitalisation et l'analyse de données statistiques, des enquêtes et des entretiens auprès de personnes ressources, d'employeurs et de salariés.

Ces travaux constituent une source d'information majeure pour la mise en place de politiques compétences, emploi et formation nationales et régionales.

Depuis plus de 10 ans près de 100 études conduites :

- 47 portraits statistiques ;
- 20 études prospectives ;
- 10 études thématiques
 - « Expertise automobile en Europe », « Externalisation dans les cabinets d'avocats », « Insertion professionnelle des salariés en contrat de professionnalisation », « Turn-over des salariés dans les cabinets dentaires », « Égalité professionnelle » et « Emploi des seniors » dans les laboratoires de biologie médicale, « Application de la grille de classification professionnelle », « Chômage des pharmaciens adjoints », « Insertion des bénéficiaires d'un contrat pro ou de contrat d'apprentissage de professionnalisation », « Trajectoire professionnelle » et « Emploi à temps partiel » dans la pharmacie d'officine ;
- 9 études transverses
 - « Qualité de vie au travail », « Apprentissage informel », « Implication et bien-être au travail », « Climat social », « Entreprises libérales et territoires », « Emploi à temps partiel », « Chômage des salariés », « Qualité de l'emploi ».

Toutes les études de l'OMPL sont téléchargeables sur son site
www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr

Baromètre Emploi-Formation

SECTEUR JURIDIQUE 

Entreprises 

Entreprises libérales
Entreprises en chiffres

Retrouver l'ensemble des baromètres sur :
www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr



Le Baromètre Entreprises du secteur juridique présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



LÉGÈRE PROGRESSION DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Par rapport à l'année précédente, le nombre d'entreprises du secteur tend à progresser. La valeur réduite du taux de rotation laisse supposer un faible renouvellement du tissu entrepreneurial.

À partir de 2016, les données collectées par Actalians ne couvrent plus les DOM. Les volumes sont donc un peu moins importants que ceux figurant dans les éditions précédentes du baromètre.

Entreprises du champ de l'OMPL

Cotisants à Actalians ¹	367	11319	466	1680	13832	107569
Entreprises employeuses	366	11049	463	1622	13500	107157
Évolution 2016-2017	- 2,1	0,3	- 0,2	- 1,1	0,1	- 0,3
Taux d'entrée (%)	6,7	10,7	4,7	3,7	9,6	7,2
Taux de sortie (%)	8,8	10,4	5,0	4,8	9,5	7,5
Taux de rotation (%)	7,8	10,6	4,8	4,3	9,5	7,4

Données au 01/01. Sources : Actalians (Opca des Professions Libérales, des établissements de l'Hospitalisation privée et de l'Enseignement privé), bases adhérents, 2016-2017.



Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Taux d'entrée : nombre d'entreprises nouvellement cotisantes à Actalians rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

Taux de sortie : nombre d'entreprises ne cotisant plus à Actalians rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

Taux de rotation : moyenne des taux d'entrée et de sortie (turnover). Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises employeuses.



Secteur juridique

Branches professionnelles



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice

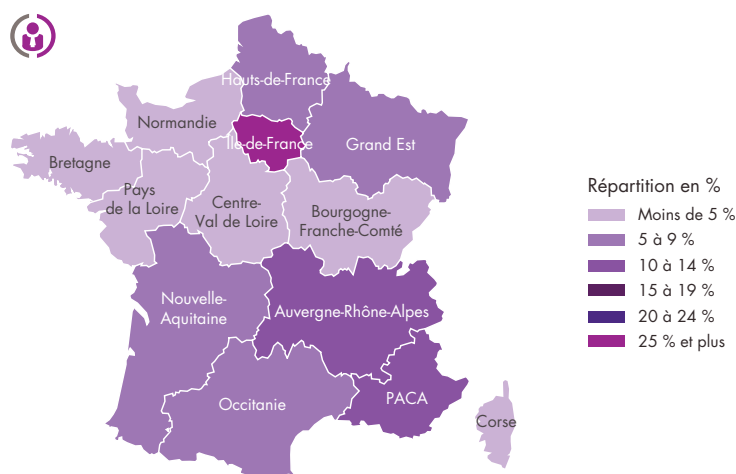
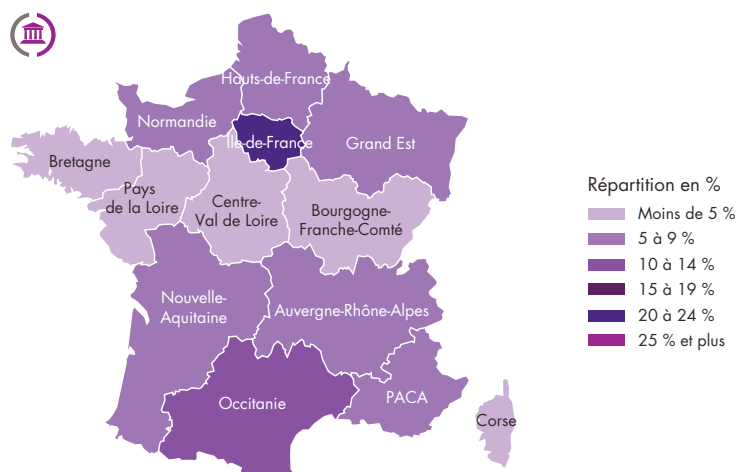
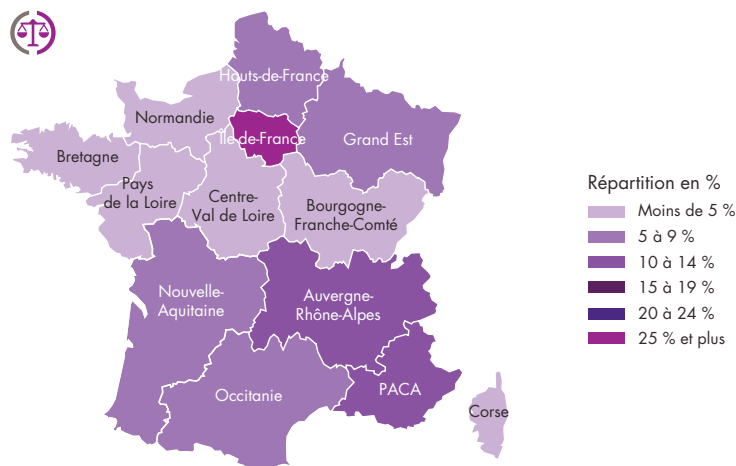
1. Ensemble des structures du champ de l'OMPL, y compris les organismes de représentation et de formation.

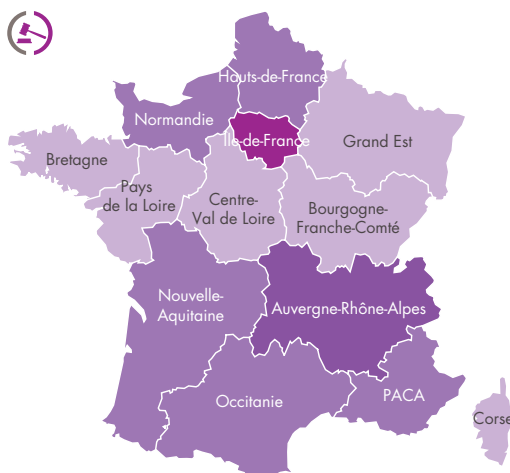


SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La concentration territoriale des entreprises du secteur varie fortement d'une région à l'autre. Les trois régions accueillant le plus d'entreprises employeuses sont l'Île-de-France (29,9 %), l'Auvergne-Rhône-Alpes (12 %) et la Provence-Alpes-Côte d'Azur (10,9 %). À l'opposé, la Corse en accueille une part très réduite (0,6 %).

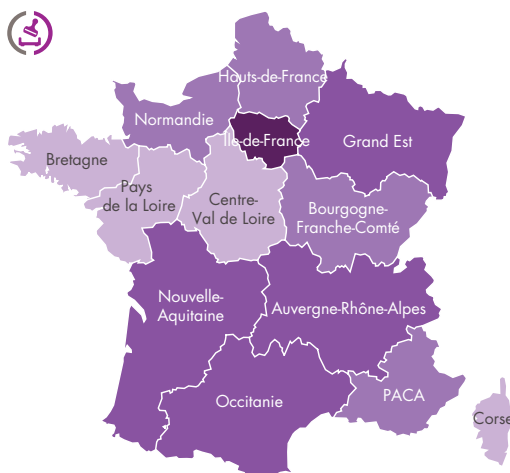
Répartition régionale des entreprises employeuses par branche (%)





Répartition en %

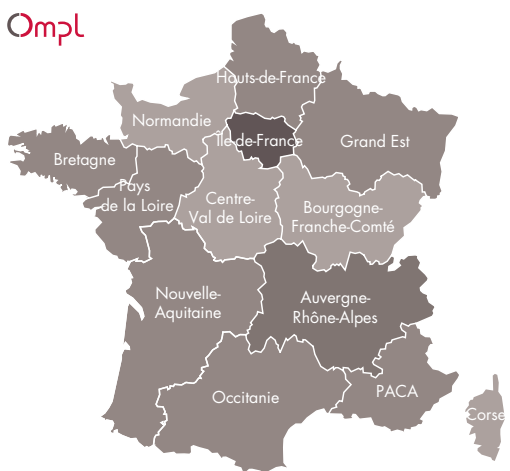
- Moins de 5 %
- 5 à 9 %
- 10 à 14 %
- 15 à 19 %
- 20 à 24 %
- 25 % et plus



Répartition en %

- Moins de 5 %
- 5 à 9 %
- 10 à 14 %
- 15 à 19 %
- 20 à 24 %
- 25 % et plus

Ompl



Répartition en %

- Moins de 5 %
- 5 à 9 %
- 10 à 14 %
- 15 à 19 %
- 20 à 24 %
- 25 % et plus

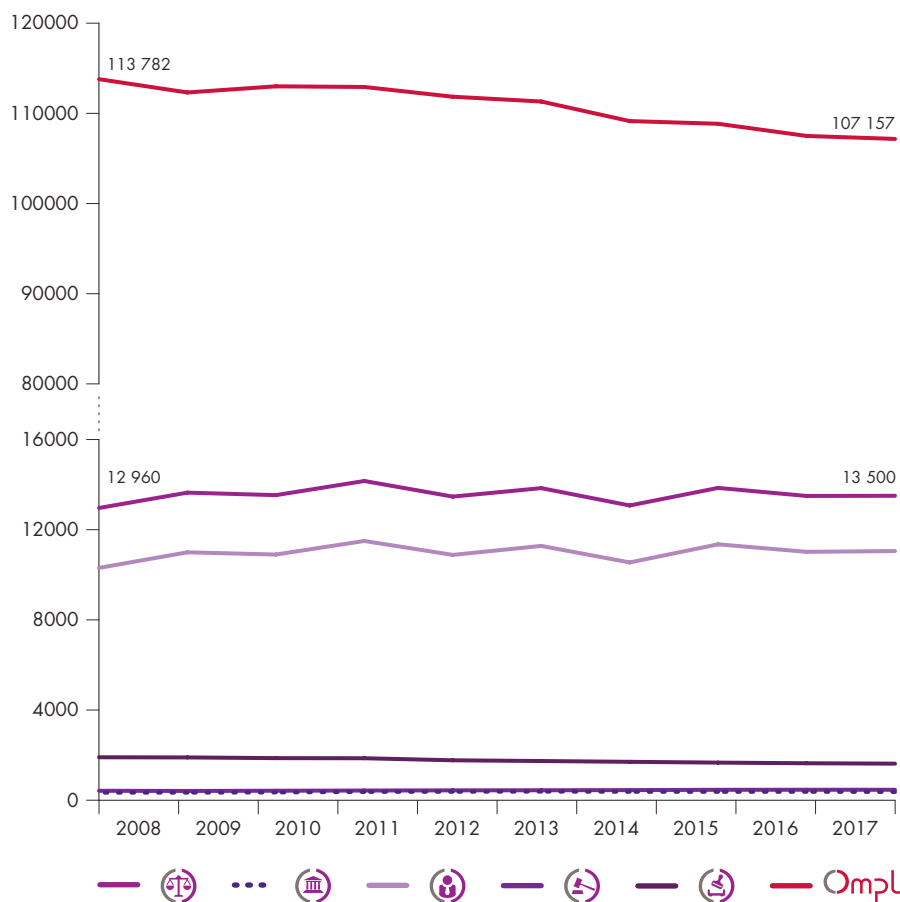
Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents 2017.



PLUS D'ENTREPRISES SUR LONGUE PÉRIODE

Depuis 2008, le nombre d'entreprises employeuses du secteur a progressé de 540 unités en raison, notamment, de la progression caractérisant les cabinets d'avocats. La tendance a connu une inflexion en 2011.

Évolution du nombre d'entreprises employeuses par branche



Données au 01/01. Sources: Actalians, bases adhérents, 2008-2017.



Le *Baromètre Entreprises* du secteur juridique présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années. À partir de 2015, des bases de données plus complètes permettent d'estimer le nombre d'établissements. L'année est donc prise en référence.



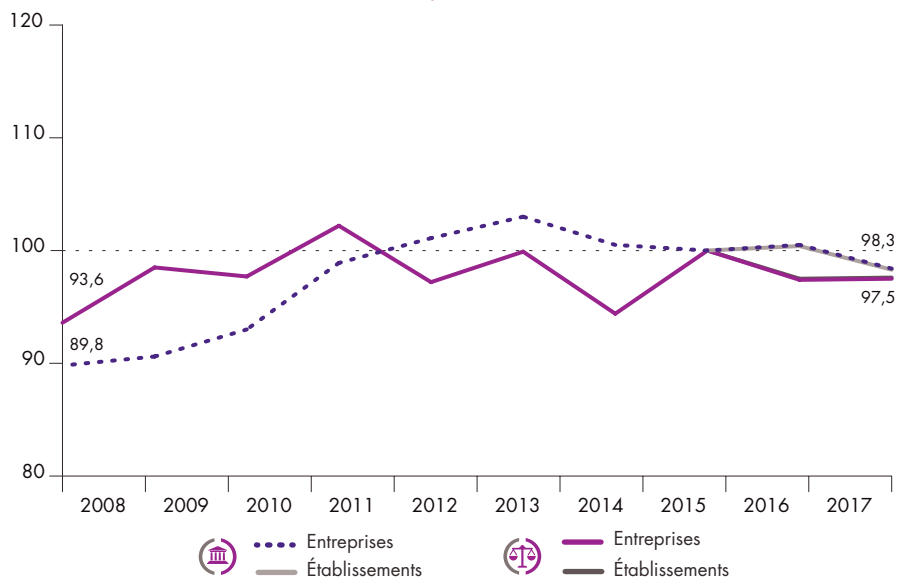
PLUS D'ENTREPRISES MAIS MOINS D'ÉTABLISSEMENTS

Par rapport à 2008, le stock d'entreprises du secteur a augmenté. En revanche, selon les données disponibles, le stock d'établissements tend à décroître. Un mouvement de fusion des entreprises est à l'œuvre et leurs implantations géographiques sont moins nombreuses. Le tissu entrepreneurial devient moins dense.

Une rupture de série intervient en 2015 sur les données établissements. Avant cette date, les établissements du secteur juridique et des entreprises d'experts en automobile ne pouvaient pas être comptabilisés.

Entreprises et établissements employeurs Évolution annuelle par branche 2008-2017 (base 100 en 2015)

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Secteur juridique

Branches professionnelles



Études d'administrateurs
et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs
judiciaires et Sociétés de ventes
volontaires de meubles
aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

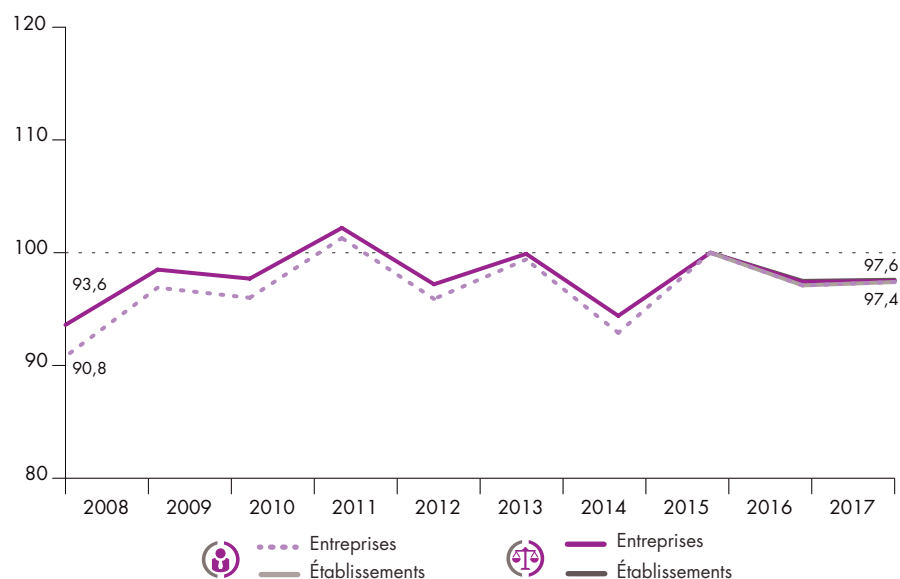
Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actaliens, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Entreprises individuelles : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

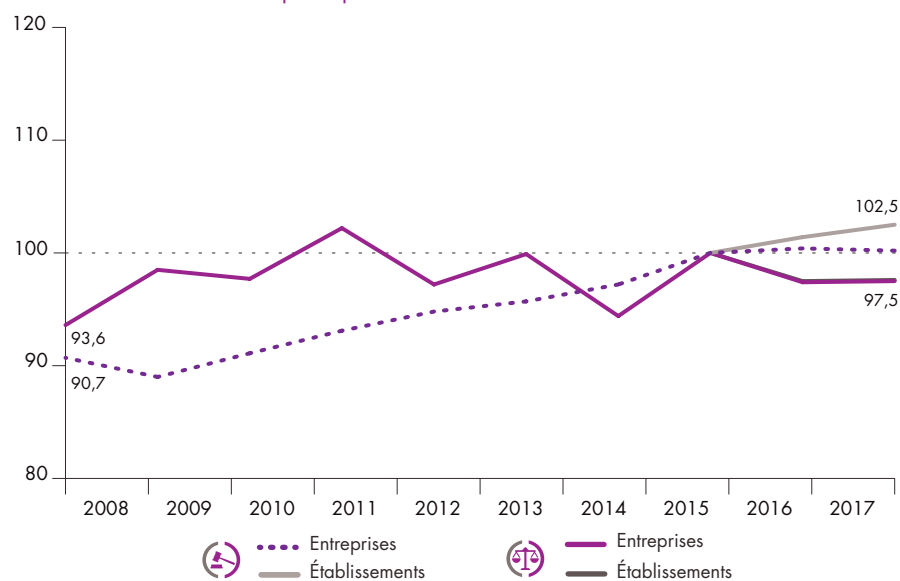
Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Sociétés commerciales et assimilées : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.

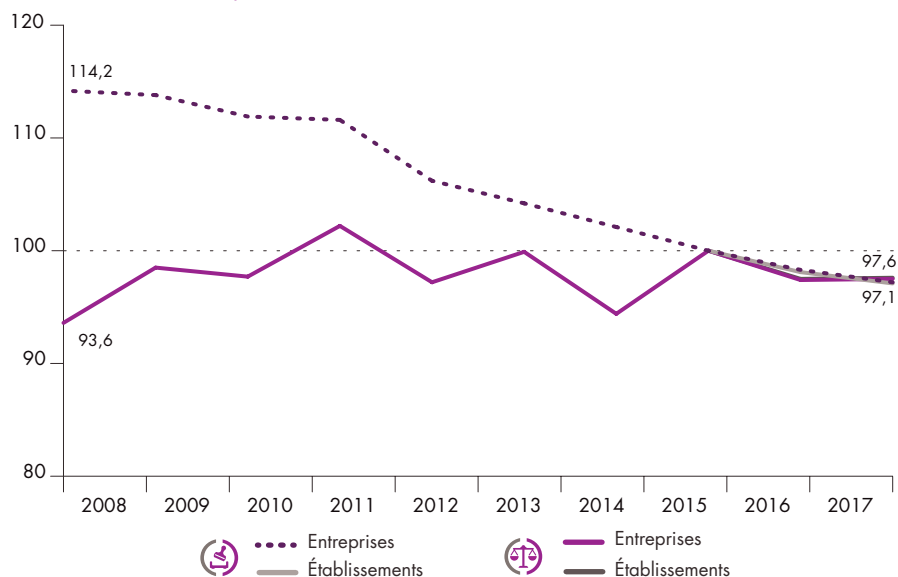
Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Rupture de données en 2015 en raison de l'exploitation de nouvelles bases. Données au 01/01.
Sources : Actalians, bases adhérents, 2008-2017, Insee, démographie des entreprises et établissements, 2009-2015, Insee, fichiers Sirene, 2015-2017.



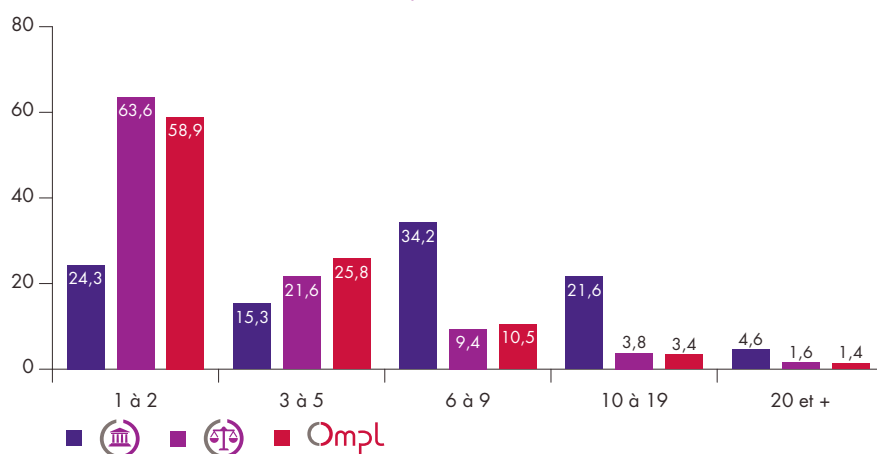
PETITE TAILLE D'ENTREPRISES

Plus de la moitié des entreprises du secteur génère un à deux emplois en équivalent temps plein (ETP). La branche des cabinets d'avocats détient la plus grande proportion d'entreprises de moins de trois salariés.

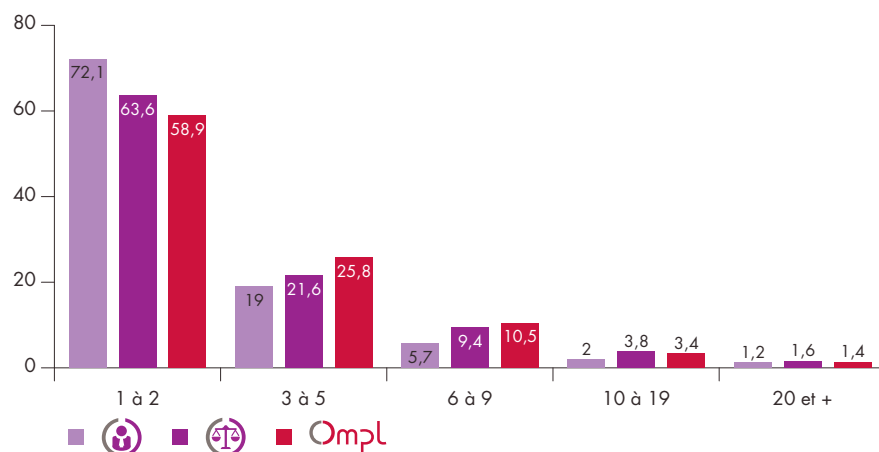
Répartition des entreprises employeuses par taille et branche

(nombre d'emplois ETP, %)

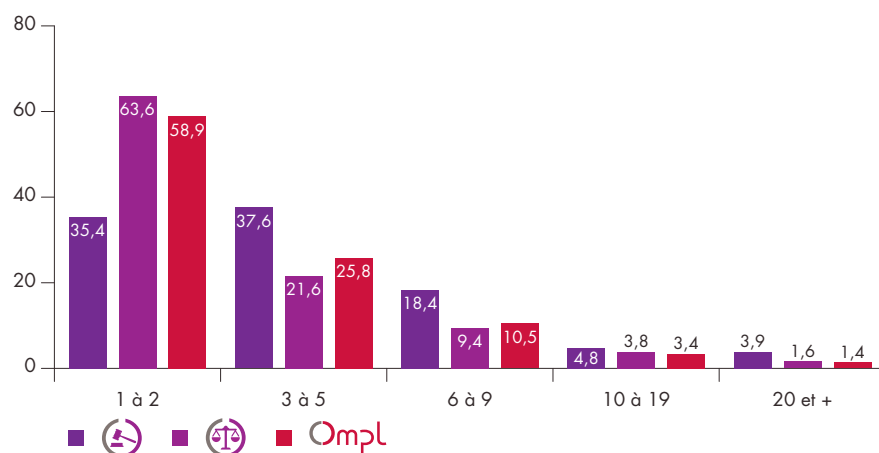
Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



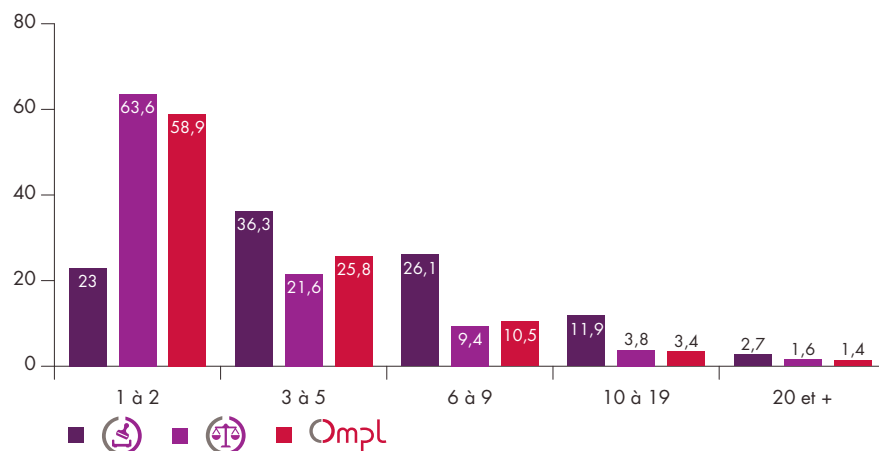
Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Données au 01/01. Sources : Actalians, base adhérents, 2017.

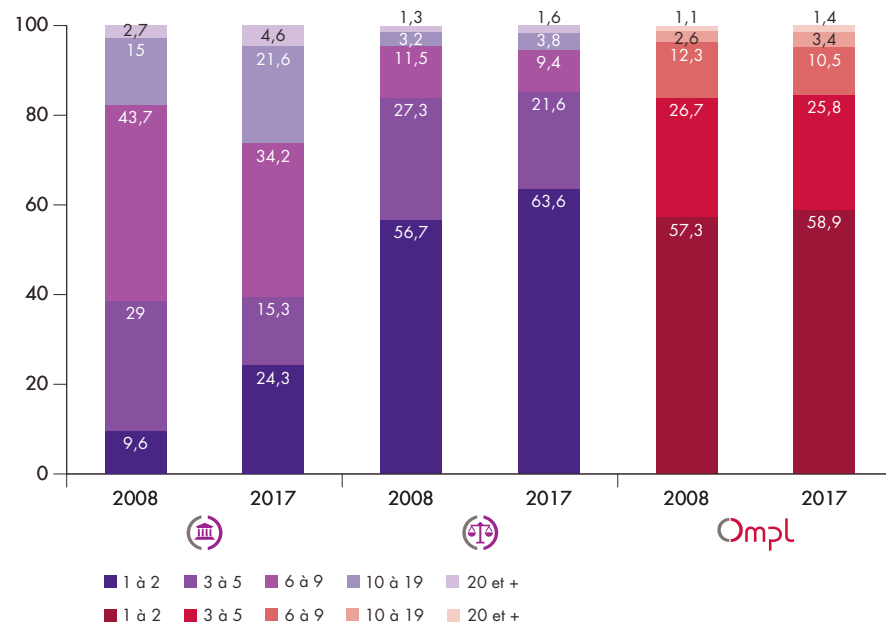


ATOMISATION DU TISSU ENTREPRENEURIAL

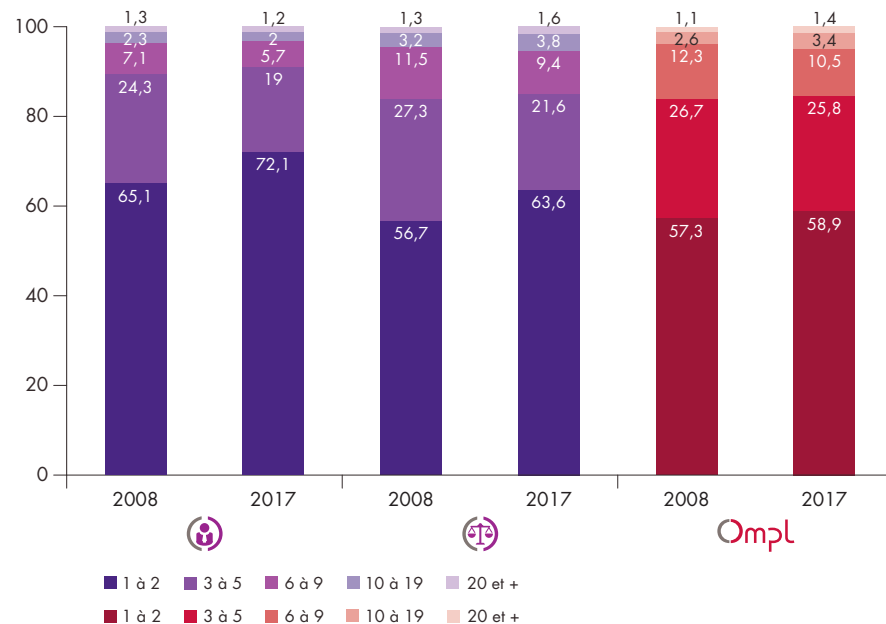
Depuis 2008, le secteur est caractérisé par une diminution notable de la taille des entreprises. Les structures de moins de trois emplois ETP voient leur part progresser de 6,9 points.

Évolution de la répartition des entreprises employeuses par branche (2008-2017, nombre d'emplois ETP, %)

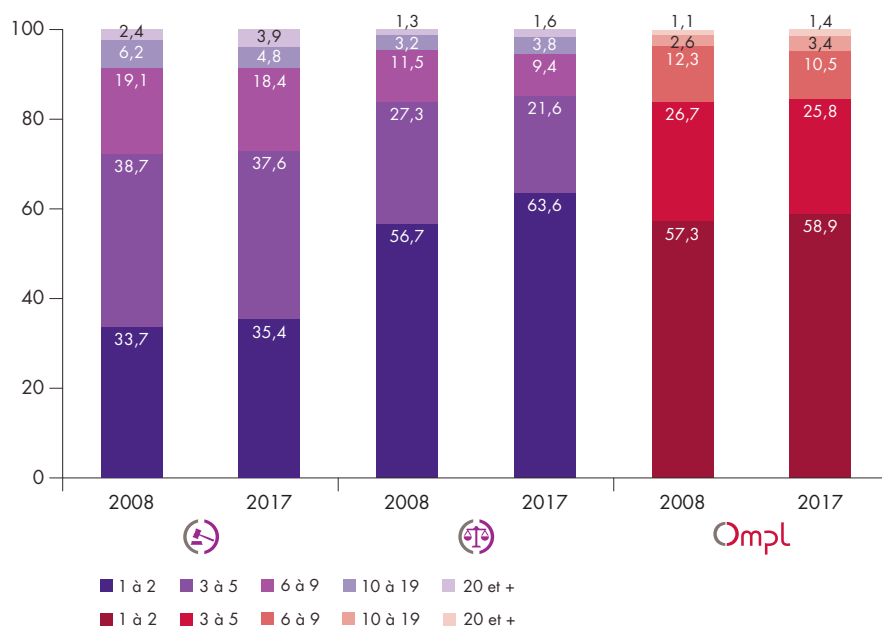
Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



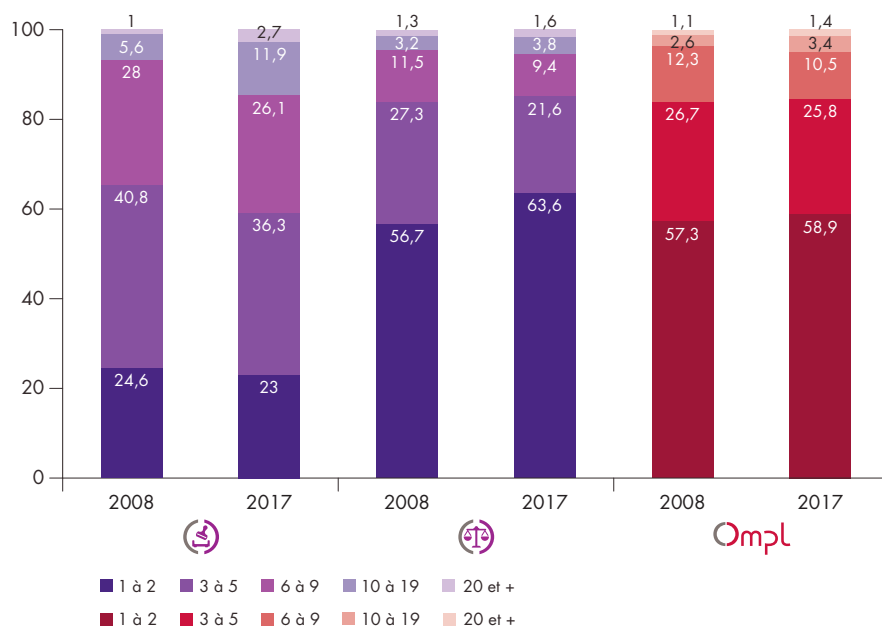
Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Données au 01/01. Sources: Actalians, bases adhérents, 2008-2017.

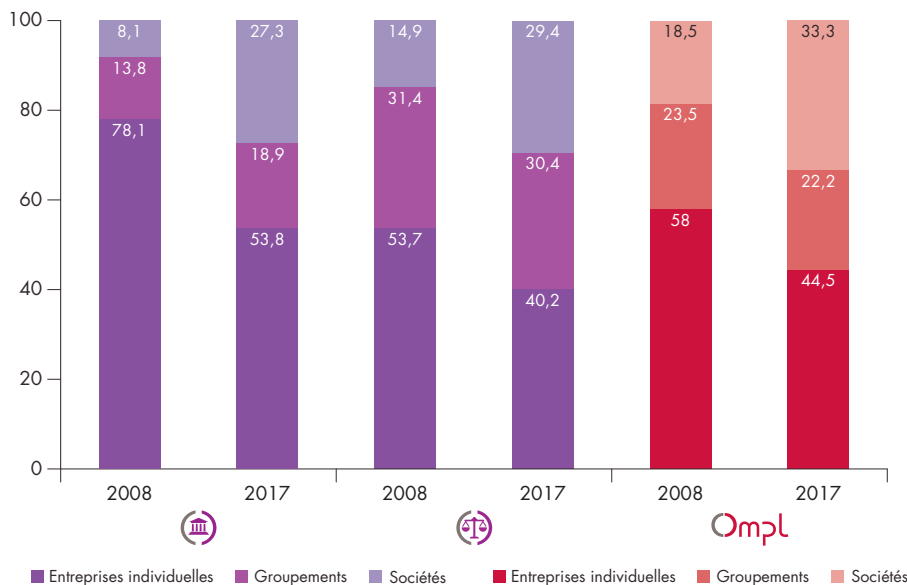


NETTE DÉSAFFECTION POUR L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE

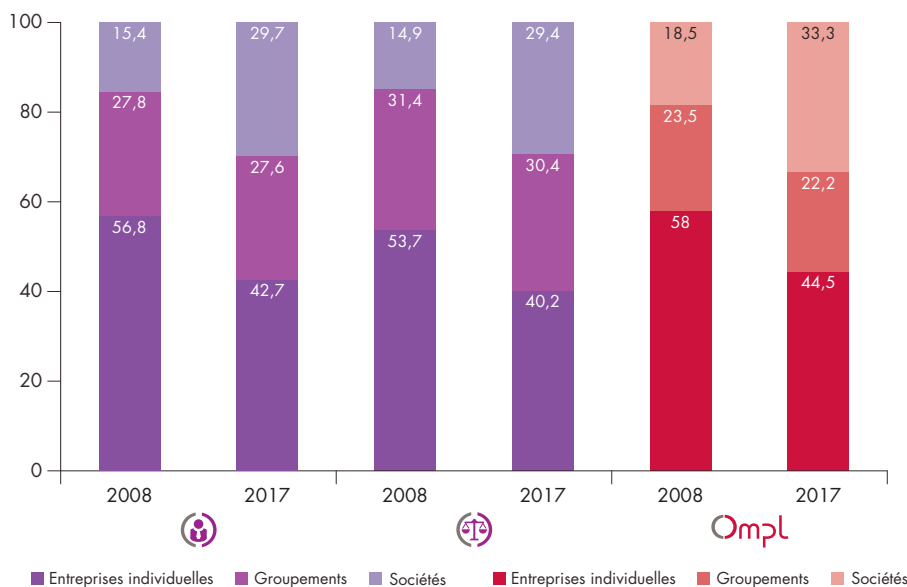
Les entreprises individuelles sont la forme d'entreprise la plus fréquente au sein du secteur. Cette configuration traditionnelle est néanmoins remise en question par l'accroissement de la part des sociétés qui laisse entrevoir une restructuration du tissu entrepreneurial.

Répartition des entreprises employeuses par statut juridique et branche (2008-2017, %)

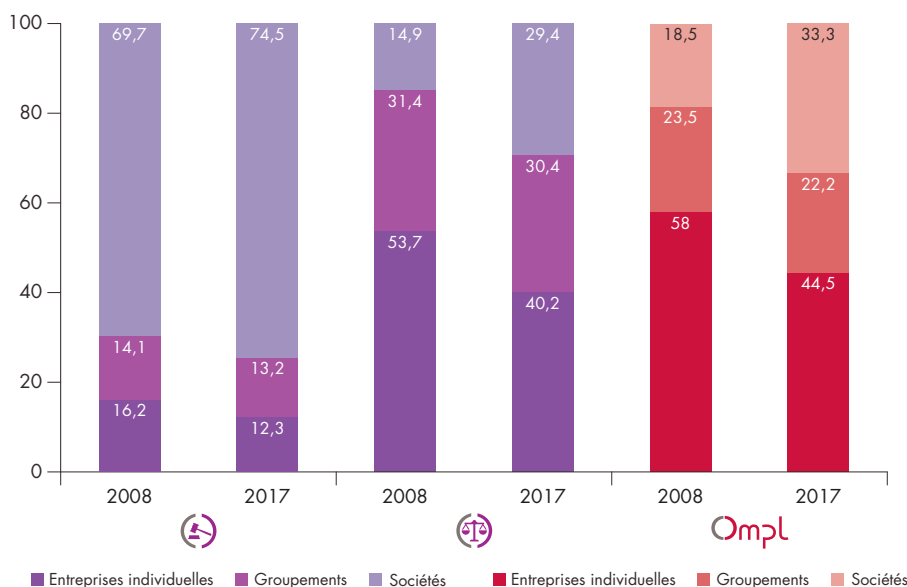
Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



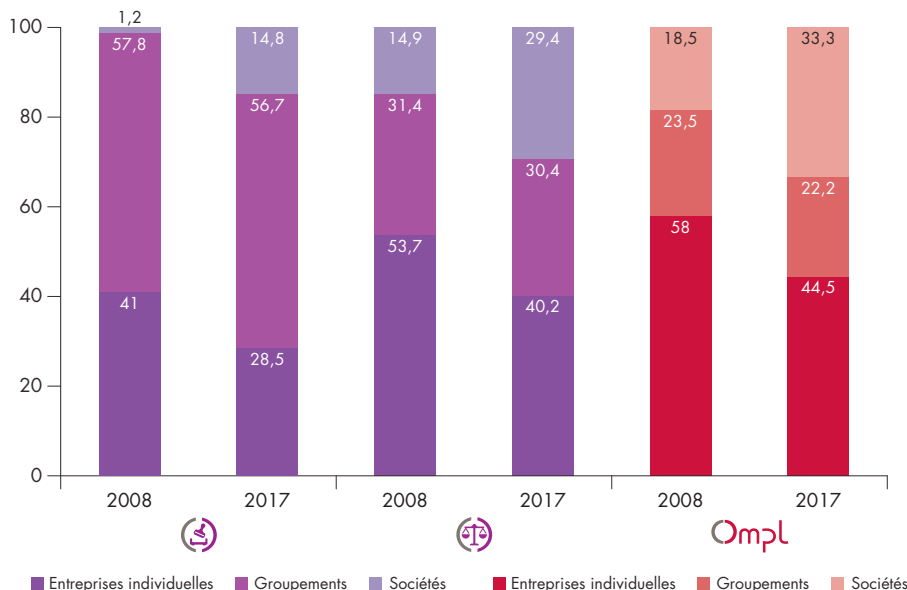
Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2008-2017.

100 études conduites depuis 2005

41 études statistiques

- ① Entreprises d'architecture (3)
- ① Entreprises d'économistes de la construction (4)
- ① Entreprises d'experts en automobile (3)
- ① Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers (4)
- ① Études d'administrateurs et mandataires judiciaires (1)
- ① Cabinets d'avocats (4)
- ① Offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques (2)
- ① Études d'huissiers de justice (2)
- ① Cabinets dentaires (4)
- ① Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers (3)
- ① Cabinets médicaux (3)
- ① Pharmacie d'officine (4)
- ① Cliniques vétérinaires (4)

20 études prospectives

- ① Entreprises d'économistes de la construction (2)
- ① Entreprises d'experts en automobile (1)
- ① Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers (2)
- ① Études d'administrateurs et mandataires judiciaires (1)
- ① Cabinets d'avocats (2)
- ① Offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques (2)
- ① Études d'huissiers de justice (2)
- ① Cabinets dentaires (2)
- ① Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers (1)
- ① Cabinets médicaux (1)
- ① Pharmacie d'officine (2)
- ① Cliniques vétérinaires (2)

18 études thématiques

- ① Trajectoires de construction de projets professionnels des étudiants vétérinaires et des auxiliaires (en cours)
- ① Application de la grille de classification : pharmacie d'officine (2017)
- ① Sous-traitance dans les cabinets d'avocats (2017)
- ① Chômage des pharmaciens adjoints (2015)
- ① Gardes et astreintes : cliniques vétérinaires (2015)
- ① Insertion professionnelle des salariés en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ou période de professionnalisation : pharmacie d'officine (2015) cabinets dentaires (2014)
- ① Expertise automobile en Europe (2014)
- ① Emplois et trajectoires professionnelles : entreprises d'architecture, cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers, pharmacie d'officine (2010)
- ① Égalité professionnelle : laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, cabinets médicaux (2010)
- ① Séniors (2010)
- ① Turnover : pharmacie d'officine (2010), cabinets dentaires (2008)
- ① Plateforme emplois, compétences (2018)
- ① Construction des projets professionnels des salariés et ses cliniques vétérinaires (2017)

12 baromètres

- ① Baromètre OMPL (2005, 2016, 2017)
- ① Baromètres secteurs (2005, 2016, 2017)
- ① Baromètres branches (2005, 2016, 2017)
- ① Baromètres régionaux (2005, 2016, 2017)

8 études transverses

- ① Apprentissages informels (2017)
- ① Qualité de vie au travail (2014 et 2017)
- ① Entreprises libérales et territoires (2013 et 2018)
- ① L'emploi à temps partiel, choisi ou subi par les salariés ? (2013)
- ① Chômage des salariés (2013)
- ① Qualité de l'emploi (2013)

Baromètre Emploi-Formation

SECTEUR JURIDIQUE 

Salariés

Effectifs salariés
Effectif par genre
Catégories sociales
Contrats de travail
Temps de travail
Pyramide d'âge
Mobilité annuelle
Rémunération nette annuelle
Formation professionnelle
Chômage annuel

Retrouver l'ensemble des baromètres sur :
www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

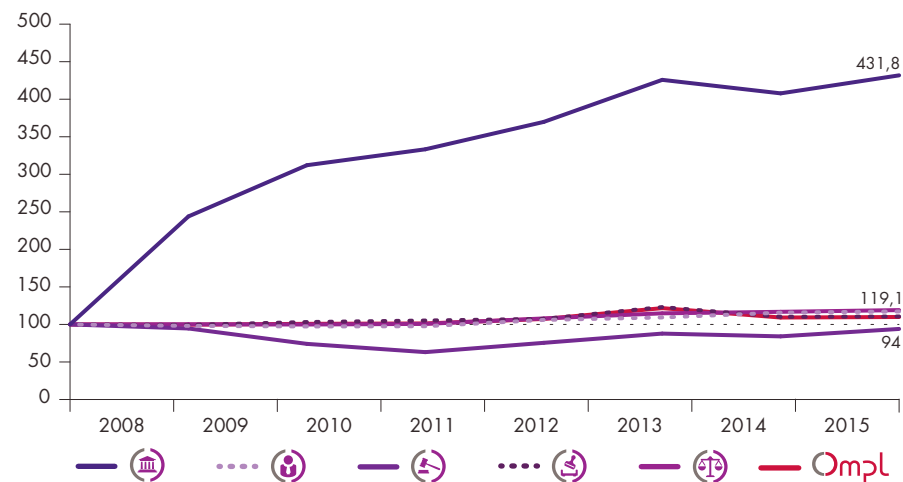
CROISSANCE
DES EFFECTIFS

Le secteur enregistre une progression des effectifs par rapport à 2008. En 2012 et 2013, la hausse des effectifs peut, en partie, être le résultat d'une évolution de la collecte et du traitement de la DADS par l'Insee et non d'une augmentation effective. À partir de 2014, les données utilisées ne sont plus issues d'un échantillonnage mais des bases complètes de l'Insee.

Évolution des effectifs salariés par branche en volume

Années						Ompl
2008	792	42 504	3 500	10 140	56 936	399 860
2009	1 932	41 700	3 312	10 080	57 024	398 724
2010	2 472	41 364	2 592	10 464	56 892	403 152
2011	2 640	41 496	2 208	10 668	57 312	404 892
2012	2 929	45 049	2 641	10 893	61 512	428 939
2013	3 372	46 464	3 072	12 480	65 388	486 768
2014	3 230	49 183	2 942	11 153	66 508	436 504
2015	3 420	49 859	3 291	11 217	67 787	439 506

Évolution des effectifs salariés par branche en indice (base 100 en 2008)



Secteur juridique

Branches professionnelles

 Études d'administrateurs
et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

 Offices de commissaires-priseurs
judiciaires et Sociétés de ventes
volontaires de meubles
aux enchères publiques

Études d'huissiers de justice

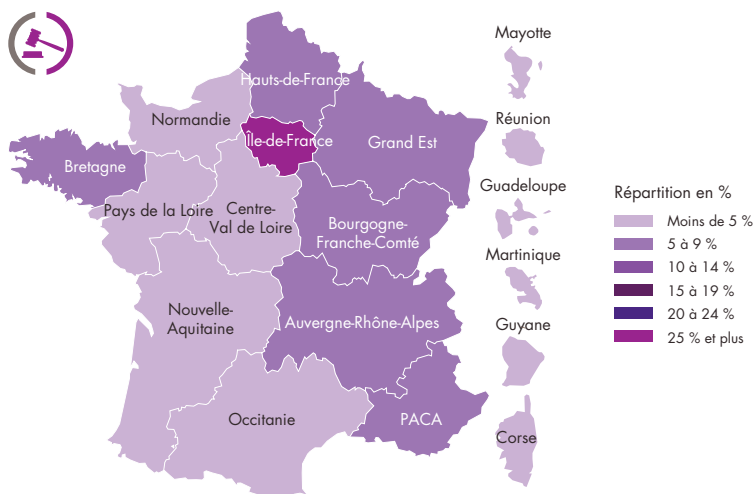
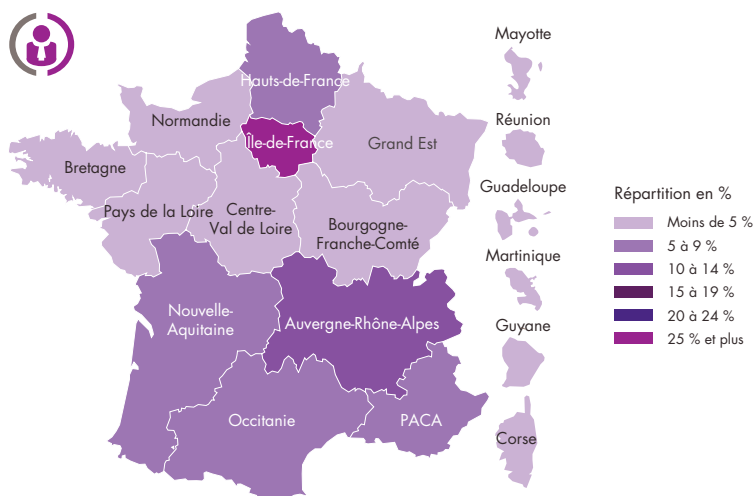
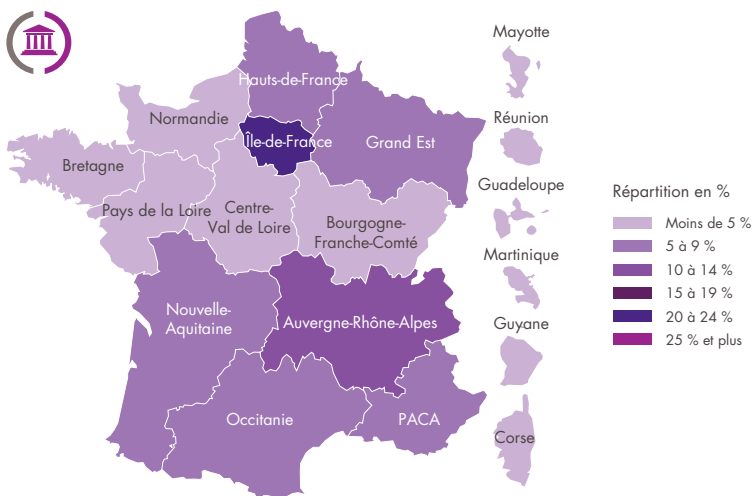


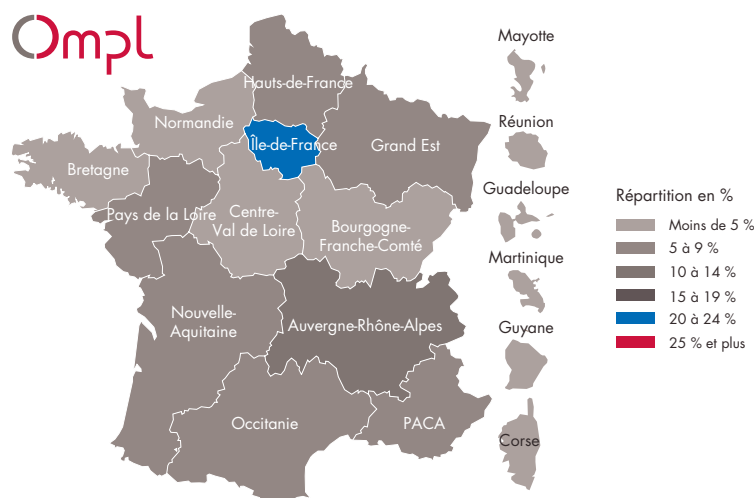
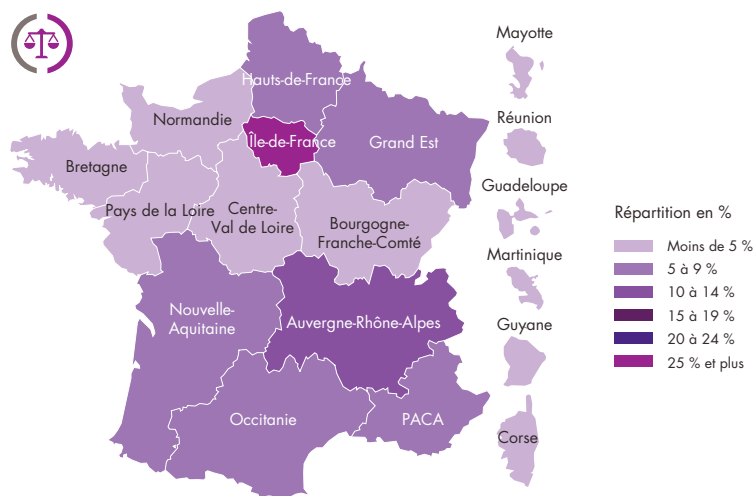
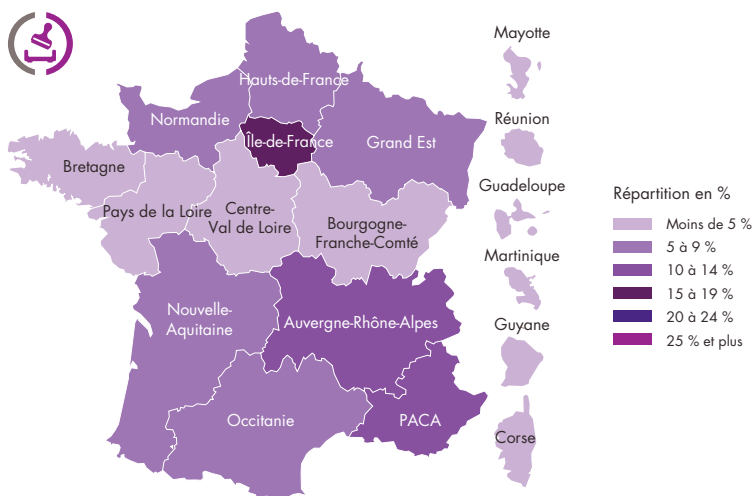
PLUS DE LA MOITIÉ DES EFFECTIFS DANS TROIS RÉGIONS

- L'Île-de-France rassemble 38,4 % des salariés du secteur et son poids est plus important que pour l'ensemble de l'OMPL (21,1 %).
- La région Auvergne-Rhône-Alpes est la seconde région pour l'emploi du secteur (11,0 %).
- La région Provence-Alpes-Côte d'Azur occupe la troisième place en nombre de salariés (7,6 %).

Ces trois régions regroupent 57,0 % des salariés du secteur.

Effectifs par région et branche (%)







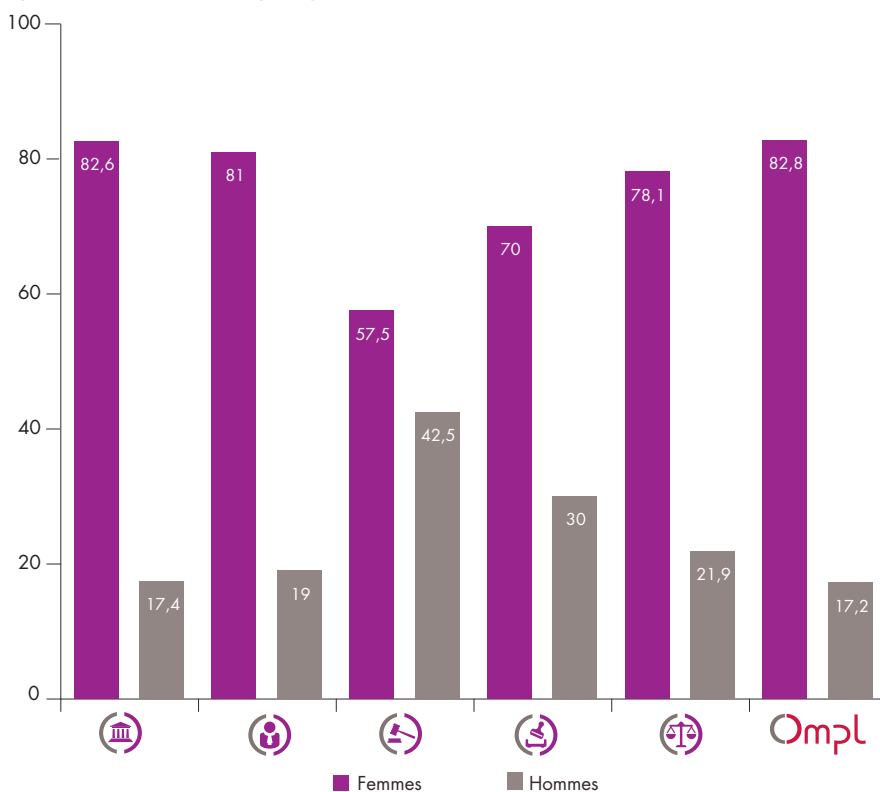
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS 2015** fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Les emplois du secteur sont très majoritairement féminins : 78,1 % des salariés sont des femmes. Cette proportion est inférieure à la moyenne de l'ensemble de l'OMPL (82,8 %).

Répartition des salariés par genre et branche (%)



Secteur juridique

Branches professionnelles



Études d'administrateurs
et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs
judiciaires et Sociétés de ventes
volontaires de meubles
aux enchères publiques



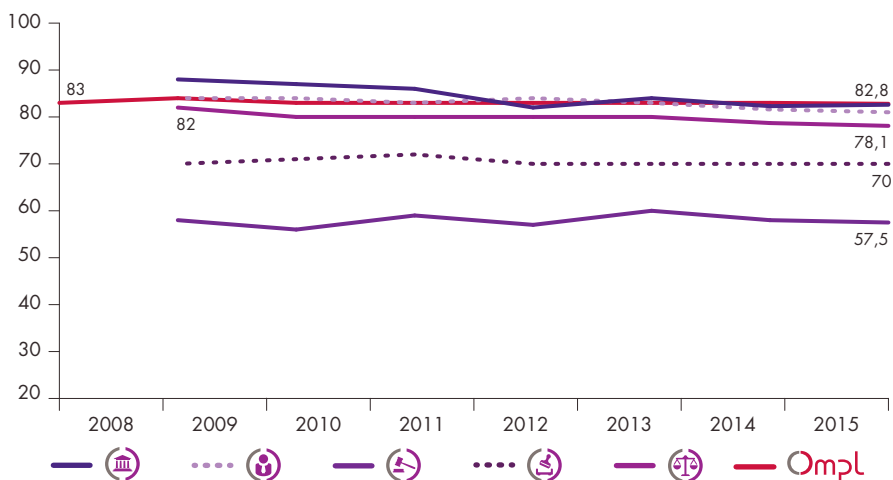
Études d'huissiers de justice



LÉGER REPLI DU TAUX DE FÉMINISATION

La part des femmes dans l'emploi du secteur tend à diminuer sur la période. Il baisse de 3,9 points.

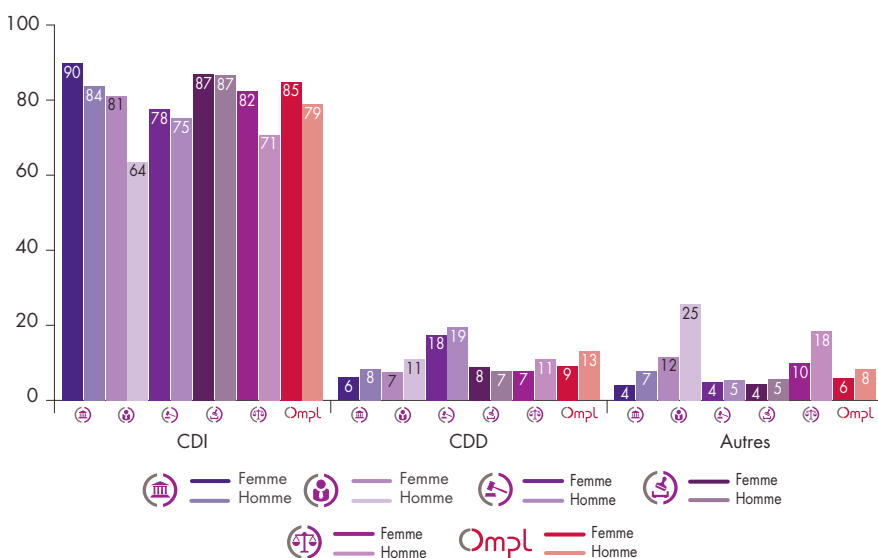
Évolution du taux de féminisation par branche (%)



PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminés sont très largement majoritaires dans le secteur. Les hommes bénéficient moins souvent que les femmes de ce type de contrat.

Répartition des salariés par genre, type de contrat de travail et branche (%)





SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux de féminisation du secteur varie fortement d'une région à l'autre. Il est maximal pour l'Occitanie (82,2 %) et atteint un minimum pour la Corse (67,8 %).

Taux de féminisation par région et branche (%)

Régions						Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	80,8	84,8	47,2	73,8	81,3	83,6
Bourgogne-Franche-Comté	80,7	85,7	61,4	71,3	79,2	86,4
Bretagne	83,3	84,7	60,5	71,3	80,2	83,3
Centre-Val de Loire	88,6	87,6	52,8	70,9	81,1	85,3
Corse	ND ¹	79,3	ND ¹	54,3	67,8	82,4
DOM	74,4	82,1	ND ¹	63,6	74,2	81,1
Grand Est	88,5	87,5	53,5	69,0	81,4	85,6
Hauts-de-France	90,0	83,7	41,1	68,8	78,3	82,7
Île-de-France	77,1	74,9	63,4	69,0	73,9	77,4
Normandie	ND ¹	79,2	55,2	71,1	71,3	84,6
Nouvelle-Aquitaine	88,1	85,0	59,5	73,2	81,8	84,5
Occitanie	82,8	87,0	56,6	70,1	82,2	84,6
Pays de la Loire	74,4	82,4	59,3	70,6	79,0	83,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	80,4	87,5	53,1	68,1	81,3	84,9
Ensemble	82,6	81,0	57,5	70,0	78,1	82,8

1. Salariés dont le genre n'a pas pu être déterminé pour cause de secret statistique.



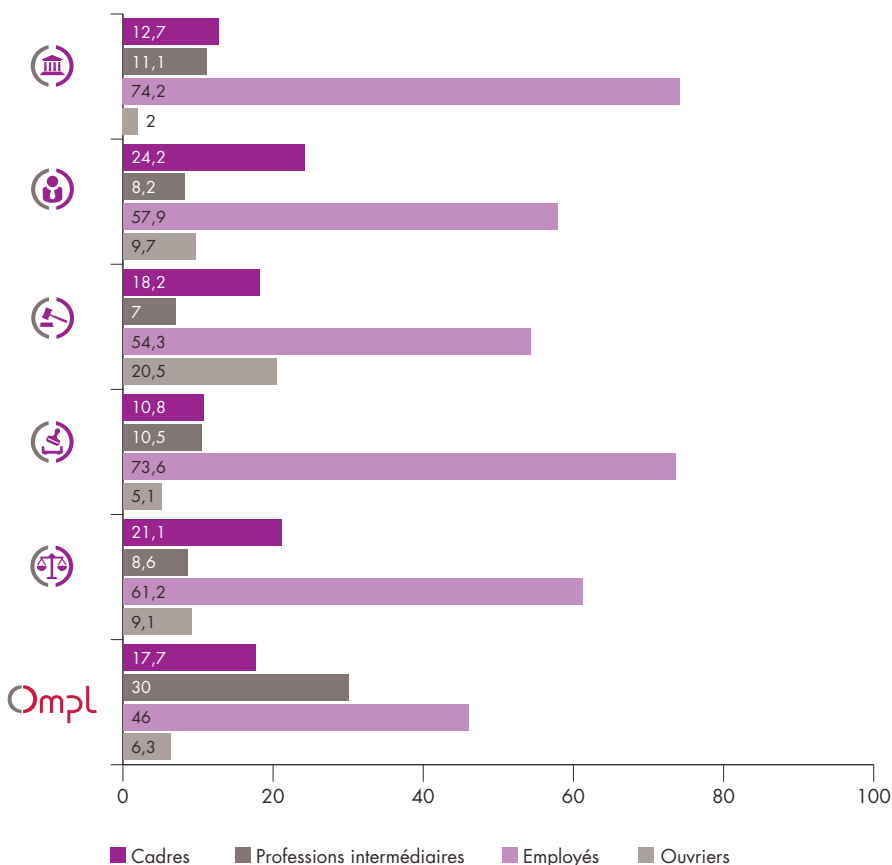
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS 2015** fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres sont bien représentés : 21,1 % contre 17,7 % pour l'ensemble de l'OMPL.
- La proportion de professions intermédiaires est très faible (8,6 %) et est inférieure à la part observée pour l'ensemble de l'OMPL (30 %).
- Le taux d'employés est important et supérieur à celui de l'OMPL (61,2 % contre 46 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.

Répartition des salariés par catégorie sociale¹ et branche (%)



1. La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres.

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie...

Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

Secteur juridique

Branches professionnelles

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

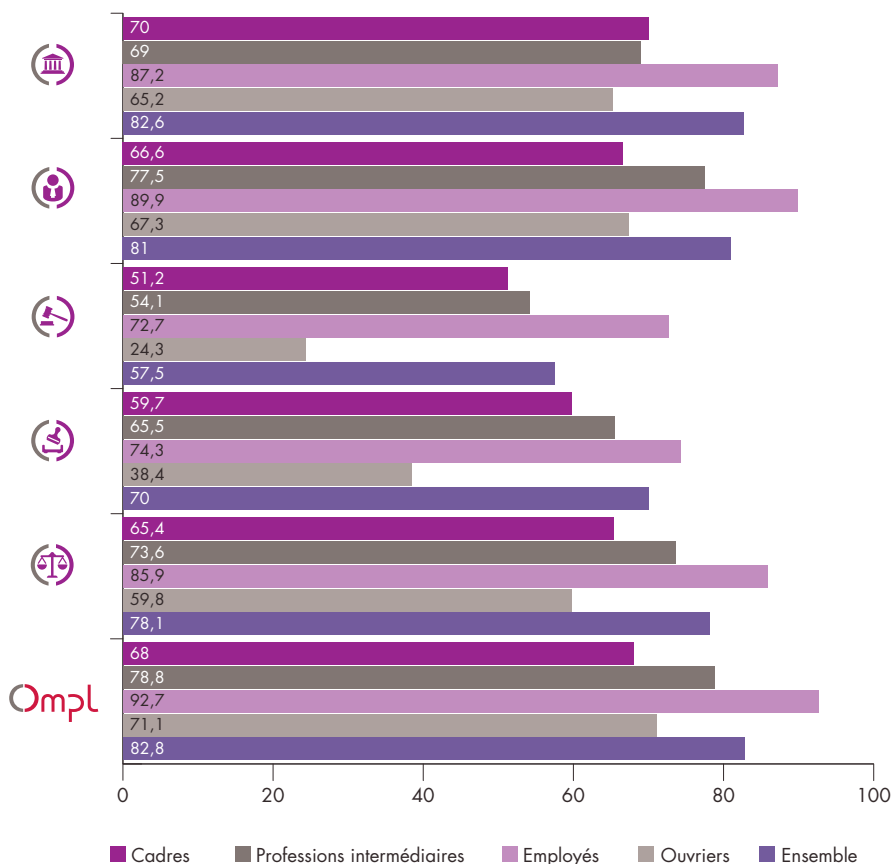
Études d'huissiers de justice



FÉMINISATION CONSÉQUENTE

La proportion de femmes dans l'emploi du secteur est plutôt importante en raison, notamment, du taux particulièrement élevé dans la catégorie des employés.

Taux de féminisation par catégorie sociale et branche (%)



LÉGER REPLI DU TAUX DE FÉMINISATION

Globalement, la part des femmes dans l'emploi du secteur tend à diminuer sur la période. Néanmoins, la féminisation des cadres progresse.

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale (%)

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
2008	ND	ND	ND	ND	ND
2009	62,0	75,0	88,0	ND	82,0
2010	61,0	70,0	86,0	ND	80,0
2011	63,0	73,0	86,0	ND	80,0
2012	66,0	73,0	85,0	ND	80,0
2013	65,0	75,0	84,0	ND	80,0
2014	65,3	72,9	86,5	61,7	78,7
2015	65,4	73,6	85,9	59,8	78,1

ND : Non déterminé



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie fortement d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des employés est maximale pour la Corse (73,5 %), mais son minimum est atteint pour l'Île-de-France (53,2 %).

Répartition des salariés par région et catégorie sociale (%)

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
Auvergne-Rhône-Alpes	19,4	8,9	61,5	8,8	1,4
Bourgogne-Franche-Comté	14,3	8,0	59,6	15,7	2,4
Bretagne	23,1	5,9	62,6	5,2	3,1
Centre-Val de Loire	15,2	7,2	68,6	3,7	5,4
Corse	ND ¹	ND ¹	73,5	4,1	22,4
DOM	4,2	0,7	65,7	ND ¹	29,4
Grand Est	14,9	5,9	71,6	6,6	1,0
Hauts-de-France	14,5	5,3	67,5	12,3	0,4
Île-de-France	27,8	10,2	53,2	8,2	0,5
Normandie	12,3	6,6	67,1	11,0	3,0
Nouvelle-Aquitaine	15,8	5,6	65,0	11,9	1,7
Occitanie	16,8	6,9	63,7	12,6	0,0
Pays de la Loire	19,9	2,6	60,6	ND ¹	16,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	14,2	7,8	70,5	7,5	0,0
	21,1	8,6	61,2	9,1	0,0
	17,7	30,0	46,0	6,3	0,0

1. Salariés dont la catégorie sociale n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS 2015** fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



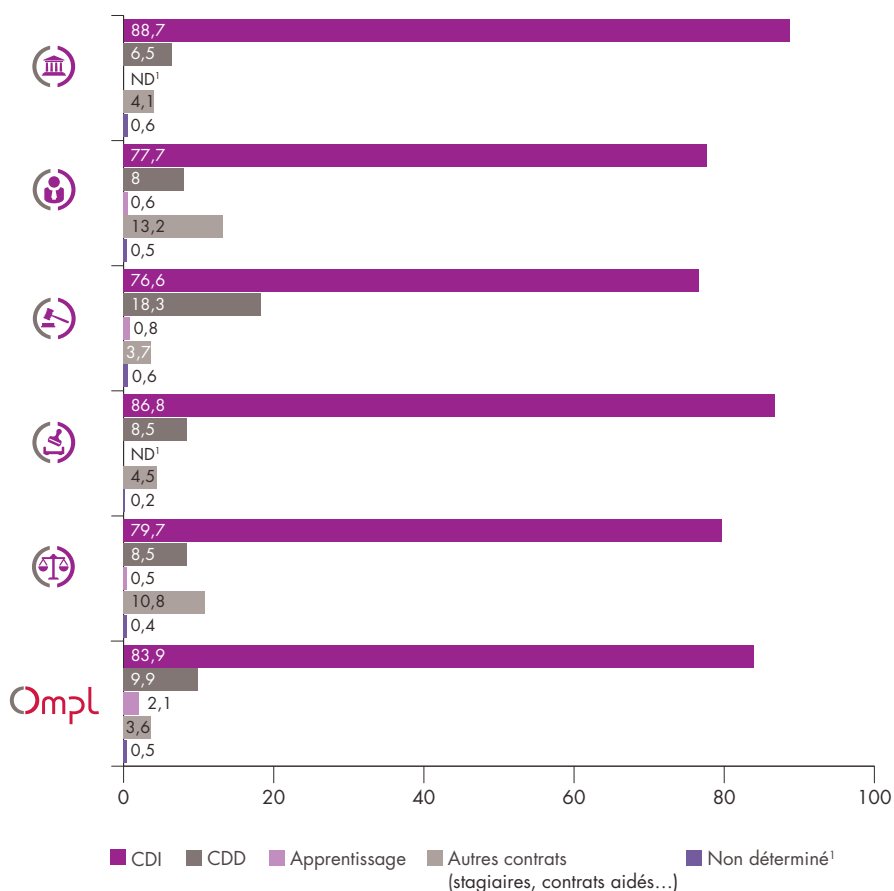
CDI LARGEMENT MAJORITAIRE

Le taux de CDI est très élevé (79,7 %) mais inférieur à la moyenne de l'OMPL.

Hors CDD, les autres types de contrats (apprentissage, autres contrats) sont fortement mobilisés.

Il s'agit principalement de stagiaires rémunérés.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et branche (%)



¹ Salariés dont la nature du contrat de travail n'a pas pu être déterminée.

Secteur juridique

Branches professionnelles

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

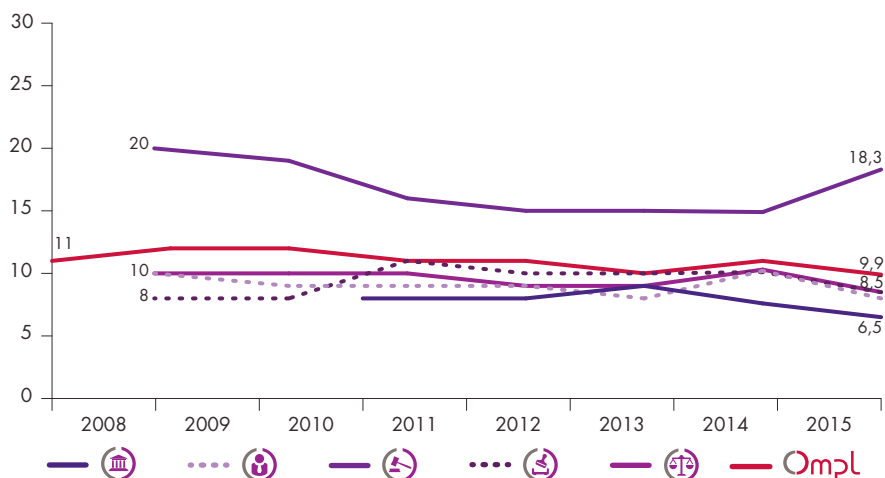
Études d'huissiers de justice



STABILITÉ DU TAUX DE CDD

Au niveau du secteur, le taux de CDD évolue peu sur la période.

Évolution du taux de CDD par branche (%)



Source : Insee, DADS 2008 - 2015.



CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES HOMMES

Les hommes travaillent plus souvent dans le cadre d'un CDD que les femmes. Le différentiel atteint 3 points.

Taux de CDD par genre et branche (%)

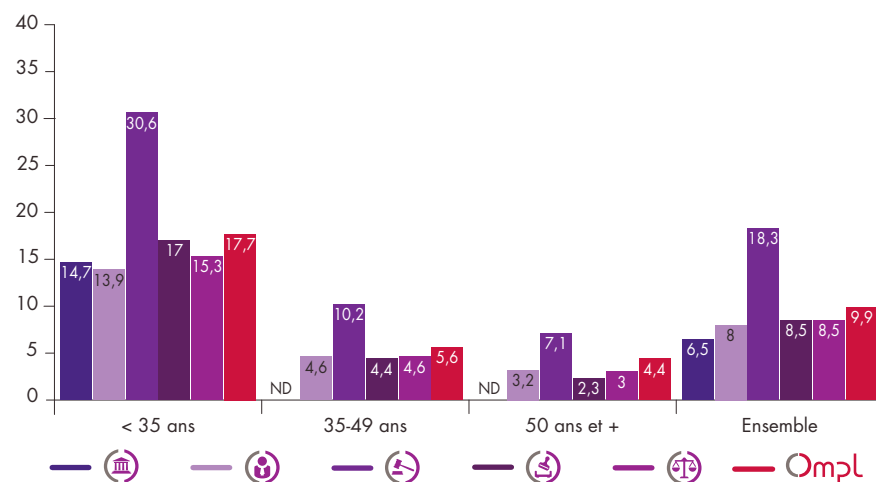
Genre	Administration	Commerce	Industrie	Services	Santé	Ompl
Femmes	6,1	7,4	17,5	8,8	7,9	9,2
Hommes	8,4	10,9	19,4	7,8	10,9	13,0
Ensemble	6,5	8,0	18,3	8,5	8,5	9,9



CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES JEUNES

Les salariés de moins de 35 ans sont trois fois plus souvent dans le cadre d'un CDD que ceux de la tranche d'âge intermédiaire.

Taux de CDD par tranche d'âge et branche (%)



ND : salariés dont la catégorie sociale ou la durée du temps de travail n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.



LÉGÈRE DIFFÉRENCE SELON LE TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés du secteur en CDD travaillent un peu plus souvent à temps partiel.



NUANCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Au niveau du secteur, le CDD est principalement mobilisé pour les ouvriers et dans une moindre mesure, les professions intermédiaires et les employés.



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

La part de CDD au sein de la branche varie sensiblement d'une région à l'autre. Elle est maximale pour la Bourgogne-Franche-Comté (11,2 %) et minimale pour le Centre-Val de Loire (5,7 %).

Taux de CDD par durée du temps de travail et branche (%)

Durée du temps de travail						Ompl
Temps complet	6,0	6,9	17,6	8,7	7,7	9,6
Temps partiel	9,0	11,2	21,4	7,5	11,0	10,6
Ensemble	6,5	8,0	18,3	8,5	8,5	9,9

Taux de CDD par catégorie sociale et branche (%)

Catégories sociales						Ompl
Cadres	ND	5,8	3,7	7,7	5,4	12,6
Professions intermédiaires	4,2	8,9	12,1	8,9	8,5	8,9
Employés	7,4	6,8	17,7	13,2	7,7	9,0
Ouvriers	ND	20,7	34,9	7,7	21,3	13,2
Ensemble	6,5	8,0	18,3	8,5	8,5	9,9

ND : salariés dont la catégorie sociale ou la durée du temps de travail n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.

Taux de CDD par région et branche (%)

Régions						Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	4,8	7,3	29,8	7,6	8,1	9,8
Bourgogne-Franche-Comté	8,3	9,0	30,2	8,9	11,2	9,8
Bretagne	ND	7,0	37,6	ND	8,5	11,6
Centre-Val de Loire	12,1	6,2	13,6	ND	5,7	8,2
Corse	ND	10,3	ND	ND	6,1	11,4
DOM	ND	7,6	ND	7,6	6,9	11,1
Grand Est	4,5	5,6	39,6	8,3	7,9	8,8
Hauts-de-France	ND	7,1	13,4	9,5	7,6	9,1
Île-de-France	9,0	8,6	12,9	8,9	8,9	10,0
Normandie	8,7	7,4	14,3	6,0	7,6	9,8
Nouvelle-Aquitaine	8,6	8,4	13,0	10,3	9,0	10,3
Occitanie	6,4	8,7	8,1	7,7	8,3	10,4
Pays de la Loire	4,1	7,7	13,6	11,0	8,2	10,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4,2	8,0	11,4	7,7	7,8	9,6
Ensemble	6,5	8,0	18,3	8,5	8,5	9,9

ND : salariés dont le type de contrat de travail n'a pas pu être déterminé pour cause de secret statistique.



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS 2015** fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PART ÉLEVÉE DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

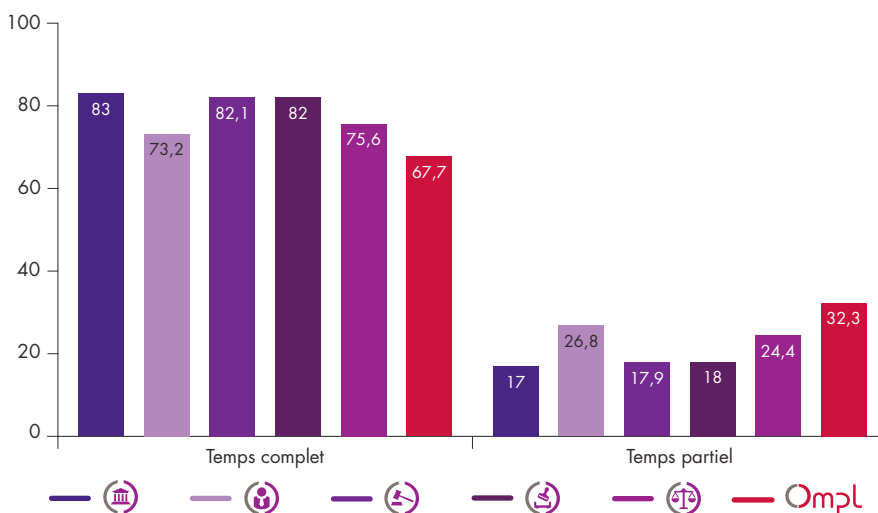
Plus de trois quarts des salariés du secteur travaillent à temps complet.



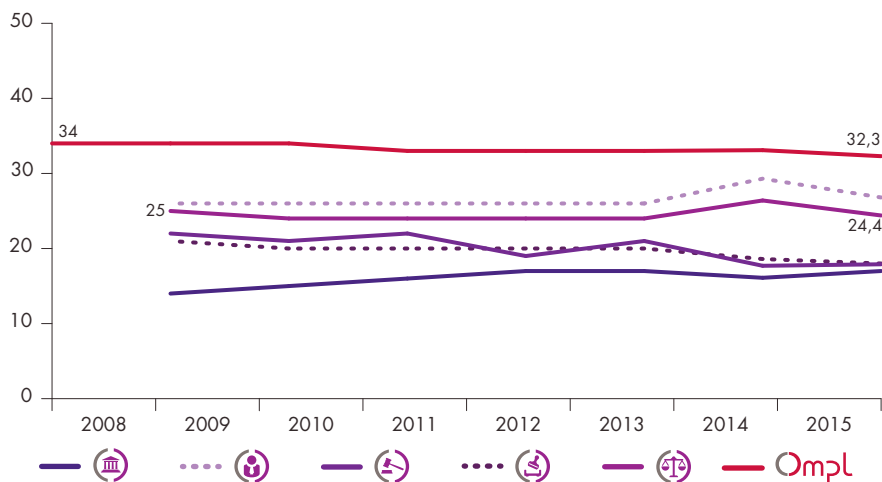
STABILITÉ DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Le taux de salariés à temps partiel varie peu sur la période. Il oscille entre 24 % et 26,4 %.

Répartition des salariés par durée du temps de travail et branche (%)



Évolution du taux de salariés à temps partiel et branche (%)



Secteur juridique

Branches professionnelles

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

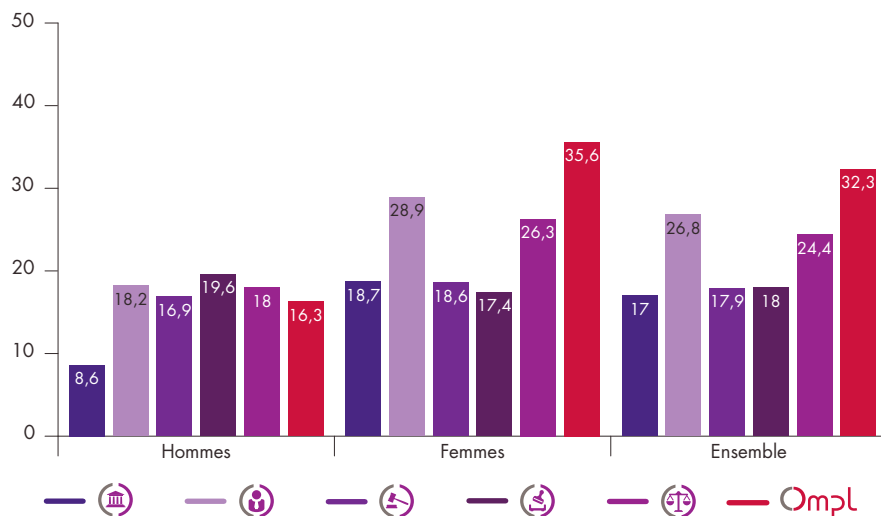
Études d'huissiers de justice



FÉMINISATION MARQUÉE DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Les femmes travaillent beaucoup plus souvent à temps partiel que les hommes.

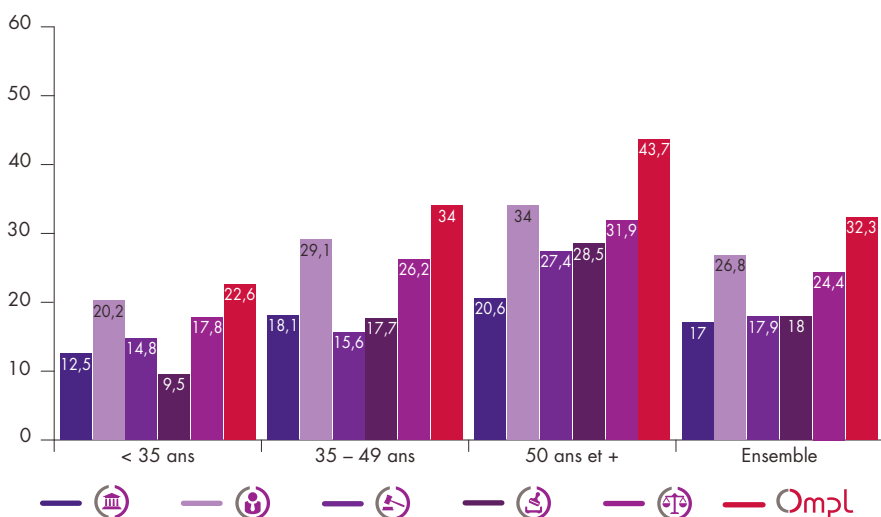
Taux de salariés à temps partiel par genre et branche (%)



PROGRESSION DU TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

Dans le secteur, le travail à temps partiel concerne plus d'un quart des salariés de plus de 50 ans, un taux supérieur de 14,1 points à celui des salariés de moins de 35 ans.

Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge et branche (%)



OUVRIERS PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

Le temps partiel est plus développé chez les ouvriers. Il est plus faible dans les autres catégories sociales et notamment chez les professions intermédiaires.

Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale et branche (%)

Catégories sociales	Avocat	Notaire	Conseiller juridique	Secrétaire juridique	Autre	Ompl
Cadres	15,0	17,7	22,4	17,3	17,7	31,6
Professions intermédiaires	12,3	16,5	15,6	20,2	16,9	26,9
Employés	17,3	26,0	16,6	17,7	23,4	32,6
Ouvriers	43,5	63,5	18,0	20,7	54,3	57,5
Ensemble	17,0	26,8	17,9	18,0	24,4	32,3



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La part de CDD au sein du secteur varie fortement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour l'Occitanie (30,4 %) et atteint un minimum pour les DOM (16,7 %).

Taux de temps partiel par région et branche (%)

Régions						
Auvergne-Rhône-Alpes	14,0	32,7	19,4	23,5	29,6	36,1
Bourgogne-Franche-Comté	13,8	37,1	16,4	20,6	29,2	36,8
Bretagne	18,1	25,5	15,1	17,5	22,8	33,2
Centre-Val de Loire	19,5	25,0	23,2	17,6	22,5	31,2
Corse	ND	28,3	ND	22,3	25,3	28,9
DOM	ND	24,5	ND	8,6	16,7	23,2
Grand Est	19,8	27,4	16,6	23,9	25,5	36,0
Hauts-de-France	13,1	31,4	22,3	15,6	26,0	35,7
Île-de-France	17,0	20,1	15,3	12,5	19,2	24,8
Normandie	13,8	34,1	20,8	20,0	28,8	33,8
Nouvelle-Aquitaine	16,2	33,9	20,6	18,2	28,9	32,3
Occitanie	23,6	34,7	19,9	20,3	30,4	35,4
Pays de la Loire	16,9	30,3	23,5	21,3	27,6	34,6
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	17,0	34,9	26,3	18,3	29,5	33,9
Ensemble	17,0	26,8	17,9	18,0	24,4	32,3



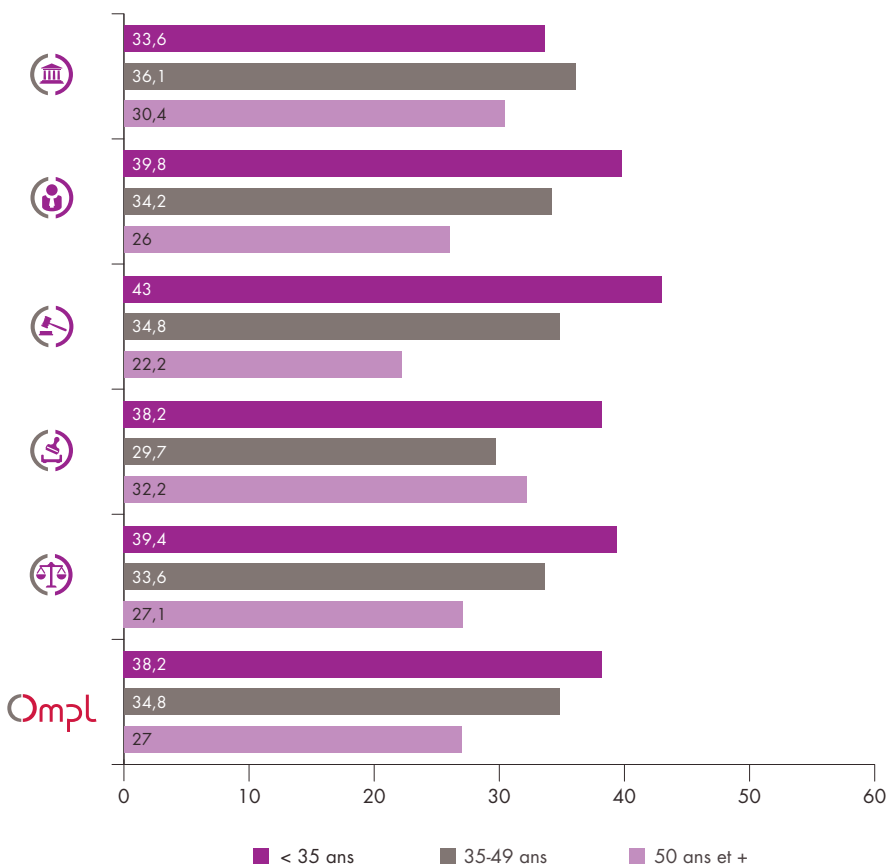
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS 2015** fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



SALARIÉS ASSEZ JEUNES

La proportion des salariés âgés de moins de 35 ans est la plus importante. Les salariés âgés de 50 ans et plus représentent plus du quart des actifs.

Répartition des salariés par tranche d'âge et branche (%)



Secteur juridique

Branches professionnelles



Études d'administrateurs
et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs
judiciaires et Sociétés de ventes
volontaires de meubles
aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



VIEILLISSEMENT DE LA PYRAMIDE DES ÂGES

- Les moins de 35 ans voient leur poids relatif s'accroître de 3,4 points ;
- La tranche d'âge intermédiaire s'affaiblit ;
- Le poids des seniors s'accroît.

Évolution de la pyramide des âges par branche (%)

Tranches d'âge	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	ND ¹	32,0	35,0	35,0	36,0	34,0	34,1	33,6
35-49 ans	ND ¹	43,0	41,0	40,0	39,0	36,0	36,8	36,1
> 50 ans	ND ¹	25,0	24,0	25,0	25,0	30,0	29,1	30,4
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	ND ¹	37,0	37,0	38,0	37,0	36,0	38,2	39,8
35-49 ans	ND ¹	41,0	40,0	39,0	39,0	38,0	36,0	34,2
> 50 ans	ND ¹	21,0	23,0	23,0	24,0	25,0	25,8	26,0
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	ND ¹	40,0	41,0	40,0	43,0	38,0	41,9	43,0
35-49 ans	ND ¹	37,0	36,0	37,0	35,0	37,0	35,7	34,8
> 50 ans	ND ¹	24,0	23,0	23,0	22,0	24,0	22,4	22,2
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	ND ¹	31,0	33,0	35,0	35,0	36,0	37,8	38,2
35-49 ans	ND ¹	39,0	36,0	33,0	32,0	32,0	30,3	29,7
> 50 ans	ND ¹	31,0	31,0	32,0	34,0	32,0	31,9	32,2
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	ND ¹	36,0	36,0	37,0	37,0	36,0	38,1	39,4
35-49 ans	ND ¹	41,0	39,0	38,0	37,0	37,0	35,0	33,6
> 50 ans	ND ¹	23,0	24,0	25,0	26,0	27,0	26,8	27,1
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	40,0	39,0	39,0	39,0	39,0	36,0	38,4	38,2
35-49 ans	38,0	38,0	37,0	36,0	35,0	36,0	35,1	34,8
> 50 ans	22,0	23,0	24,0	24,0	25,0	27,0	26,5	27,0

1. Salariés dont la classe d'âge n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.



VARIATIONS SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

- Les cadres se caractérisent par une proportion plus importante de salariés jeunes ;
- Les professions intermédiaires possèdent une part relativement importante de salariés âgés de moins de 35 ans ;
- Les employés sont plutôt présents dans la première classe d'âge ;
- Les ouvriers se caractérisent par une équivalence des proportions dans les trois classes d'âge.

Pyramide d'âge par catégorie sociale et branche (%)

Tranches d'âge	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	ND ¹	35,7	34,8	ND ¹	33,6
35-49 ans	39,5	ND ¹	35,6	ND ¹	36,1
> 50 ans	ND ¹	ND ¹	29,5	ND ¹	30,4
Non déterminé ¹	60,5	64,3	0,0	100,0	0,0
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	41,5	52,4	38,9	27,5	39,8
35-49 ans	35,7	25,7	34,3	34,7	34,2
> 50 ans	22,8	15,7	26,8	36,2	26,0
Non déterminé ¹	0,0	6,3	0,0	1,6	0,0
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	ND ¹	ND ¹	49,1	41,1	43,0
35-49 ans	46,2	ND ¹	31,1	ND ¹	34,8
> 50 ans	ND ¹	ND ¹	19,8	ND ¹	22,2
Non déterminé ¹	53,8	100,0	0,0	58,9	0,0
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	33,9	41,0	38,2	40,8	38,2
35-49 ans	31,5	29,4	29,7	26,0	29,7
> 50 ans	34,5	29,6	32,1	33,2	32,2
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	37,8	46,9	38,9	29,9	39,4
35-49 ans	35,9	23,7	33,3	29,7	33,6
> 50 ans	22,2	16,8	27,7	31,6	27,1
Non déterminé ¹	4,1	12,5	0,0	8,9	4,1
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	41,2	44,5	34,4	27,2	38,2
35-49 ans	32,4	35,5	35,8	30,1	34,8
> 50 ans	26,4	20,0	29,7	42,7	27,0

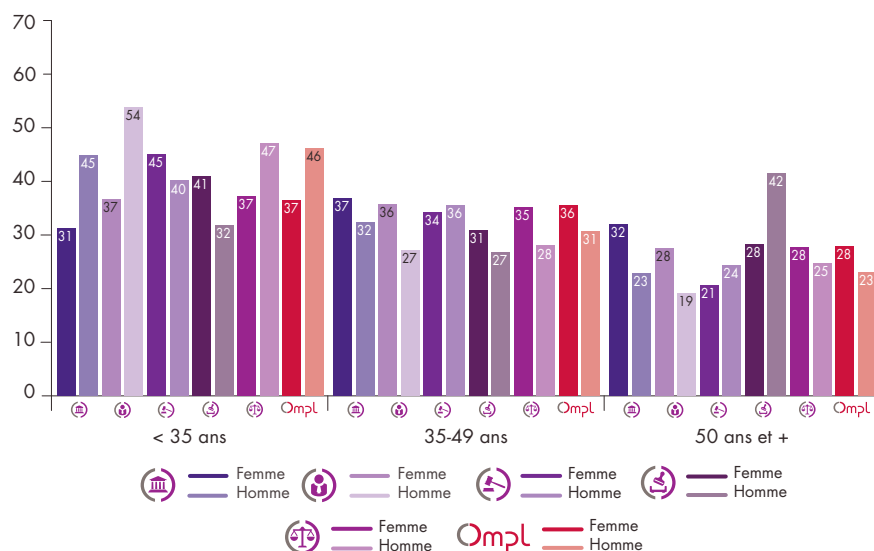
1. Salariés dont la classe d'âge n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.



PYRAMIDES D'ÂGE SIMILAIRES ENTRE LES GENRES

Les hommes sont plus nombreux parmi les salariés âgés de moins de 35 ans. Les femmes sont aussi plus souvent présentes dans cette classe d'âge.

Pyramide d'âge par genre et branche (%)



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La pyramide des âges varie fortement d'une région à l'autre. Ainsi, la part des salariés de moins de 35 ans est maximale pour l'Île-de-France (48,4 %) et minimale pour la Corse (22,0 %).

Pyramide d'âge par région (%)

Régions	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +	Non déterminé ¹
Auvergne-Rhône-Alpes	36,6	36,2	27,2	0,0
Bourgogne-Franche-Comté	29,0	34,0	32,9	4,1
Bretagne	33,5	35,5	31,1	0,0
Centre-Val de Loire	31,1	37,9	31,0	0,0
Corse	22,0	33,5	32,2	12,2
DOM	27,5	38,2	25,2	9,0
Grand Est	35,4	32,9	31,7	0,0
Hauts-de-France	36,7	34,9	28,4	0,0
Île-de-France	48,4	30,2	21,4	0,0
Normandie	31,4	35,7	32,8	0,0
Nouvelle-Aquitaine	32,7	36,0	31,3	0,0
Occitanie	32,5	35,9	31,6	0,0
Pays de la Loire	33,2	37,3	26,5	3,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	31,1	34,3	34,6	0,0
	39,4	33,6	27,1	0,0
Ompl	38,2	34,8	27,0	0,0

1. Salariés dont la classe d'âge n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS 2015** fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



TURNOVER TRÈS ÉLEVÉ

Le turnover sectoriel excède très largement le seuil critique de 15 %. La mobilité des salariés est intense ce qui implique une réelle fongibilité des équipes.

Turnover annuel par branche

Effectif en début d'année	2 954	40 036	2 703	9 629	55 322	376 434
Effectif total année	3 420	49 859	3 291	11 217	67 787	439 506
Nb sal. entrés dans l'année	466	9 823	588	1 588	12 465	63 072
Nb sal. sortis dans l'année	354	9 971	473	1 363	12 161	56 602
Taux d'entrée (%)	15,8	24,5	21,8	16,5	22,5	16,8
Taux de sortie (%)	12,0	24,9	17,5	14,2	22,0	15,0
Turnover annuel (%)	13,9	24,7	19,6	15,3	22,3	15,9



Mesure du nombre de salariés qui, chaque année entrent ou sortent du secteur.

- Les entrées = salariés entrés dans la branche en cours d'année
- Les sorties = salariés sortis de la branche en cours de l'année

Chaque salarié est compté une seule fois, quel que soit son nombre de contrats dans les entreprises de la même branche dans l'année (salariés à contrats multiples ou multi-employeurs). Les ratios (taux d'entrée, taux de sortie, turnover) sont calculés, sur la base des effectifs présents au 1^{er} janvier.

$$\text{Taux d'entrée} = \frac{\text{Nombre d'entrées dans l'année}}{\text{Effectif début d'année}}$$

$$\text{Taux de sortie} = \frac{\text{Nombre de sorties dans l'année}}{\text{Effectif début d'année}}$$

$$\text{Turnover annuel} = \frac{\text{Taux d'entrée} + \text{Taux de sortie}}{2}$$



Secteur juridique

Branches professionnelles



Études d'administrateurs
et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs
judiciaires et Sociétés de ventes
volontaires de meubles
aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



STABILITÉ DU TURNOVER

Sur la période, le turnover du secteur varie peu. Il oscille entre 20,1 % et 23 %. L'ensemble de l'OMPL suit une tendance similaire.



ENTRANTS JEUNES EN CDI

- Le taux de féminisation (71,6 %) est inférieur à celui de l'ensemble des salariés du secteur (78,1 %);
- Les recrutements dans le cadre d'un CDI sont majoritaires (37,1 %) mais ce type de contrat est beaucoup plus présent au sein du secteur (79,7 %);
- 73,4 % des recrutés sont âgés de moins de 35 ans contre 39,4 % pour les salariés du secteur;
- La catégorie des employés est la plus importante chez les recrutés (60,1 %). Elle est aussi fréquente que dans l'ensemble du secteur (61,2 %).

Évolution du taux mobilité par branche (%)

Branches professionnelles		2012	2013	2014	2015
	Taux d'entrée	14,0	17,0	15,9	15,8
	Taux de sortie	12,0	11,0	13,4	12,0
	Turnover annuel	13,0	14,0	14,7	13,9
	Taux d'entrée	25,0	26,0	21,4	24,5
	Taux de sortie	27,0	26,0	22,2	24,9
	Turnover annuel	26,0	26,0	21,8	24,7
	Taux d'entrée	23,0	17,0	20,7	21,8
	Taux de sortie	19,0	18,0	15,9	17,5
	Turnover annuel	21,0	18,0	18,3	19,6
	Taux d'entrée	16,0	18,0	16,0	16,5
	Taux de sortie	15,0	17,0	14,2	14,2
	Turnover annuel	16,0	17,0	15,1	15,3
	Taux d'entrée	23,0	23,0	20,2	22,5
	Taux de sortie	23,0	23,0	20,1	22,0
	Turnover annuel	23,0	23,0	20,1	22,3
	Taux d'entrée	19,0	17,0	16,0	16,8
	Taux de sortie	18,0	16,0	14,8	15,0
	Turnover annuel	18,0	16,0	15,4	15,9

Profil des entrants par branche

Répartition par genre (%)

Branches professionnelles	Femmes	Hommes	Ensemble
	77,0	23,0	100,0
	72,5	27,5	100,0
	56,8	43,2	100,0
	69,8	30,2	100,0
	71,6	28,4	100,0
	77,8	22,2	100,0



Répartition par type de contrat de travail (%)

Branches professionnelles	CDI	CDD	Apprentis	Autres contrats	Non-déterminés ¹
	45,1	31,1	ND ¹	21,5	2,4
	34,4	23,3	1,3	40,5	0,5
	33,0	54,8	1,2	10,2	0,9
	52,7	37,7	ND ¹	8,1	1,6
	37,1	26,9	1,1	34,2	0,8
Ompl	41,8	41,0	4,9	11,8	0,7

Répartition par tranche d'âge (%)

Branches professionnelles	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +	Ensemble
	68,5	21,5	10,1	100,0
	74,3	16,9	8,8	100,0
	72,1	18,7	9,2	100,0
	69,5	17,4	13,0	100,0
	73,4	17,2	9,4	100,0
Ompl	66,8	21,1	12,1	100,0

1. Salariés dont le type de contrat n'a pas pu être déterminé pour cause de secret statistique.



Répartition par catégorie sociale (%)

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
	11,4	9,9	74,5	4,3
	19,4	12,2	57,5	10,9
	8,3	5,6	59,5	26,5
	10,4	10,3	72,2	7,2
	17,4	11,5	60,1	10,9
Ompl	19,6	26,3	46,5	7,7



SORTANTS AU PROFIL PROCHE DES ENTRANTS

- La part des femmes chez les sortants (71,7 %) est proche de celle des entrants (71,6 %);
- 39,5 % des sortants étaient en CDI, proportion un peu plus élevée que celle observée pour les entrants (37,1 %);
- Les sortants sont majoritairement des jeunes mais dans une proportion comparable à celle des entrants (69,7 % contre 73,4 %);
- Tout comme chez les entrants, la catégorie des employés est la plus représentée chez les sortants (59,4 %).

Profil des sortants par branche

Répartition par genre (%)

Branches professionnelles	Femmes	Hommes	Ensemble
	77,7	22,3	100,0
	72,2	27,8	100,0
	58,8	41,2	100,0
	70,7	29,3	100,0
	71,7	28,3	100,0
Ompl	77,4	22,6	100,0



Répartition par type de contrat de travail (%)

Branches professionnelles	CDI	CDD	Apprentis	Autres contrats	Non-déterminés ¹
	52,8	29,1	ND ¹	9,9	8,2
	35,6	19,5	1,1	43,3	0,5
	42,5	45,9	2,3	8,0	1,3
	63,6	28,5	0,6	7,3	0,0
	39,5	21,8	1,1	36,9	0,7
Ompl	48,9	33,6	4,6	12,2	0,7

Répartition par tranche d'âge (%)

Branches professionnelles	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +	Ensemble
	61,3	20,9	17,8	100,0
	71,5	16,7	11,7	100,0
	62,2	23,5	14,4	100,0
	60,7	19,7	19,6	100,0
	69,7	17,5	12,9	100,0
Ompl	59,7	21,4	18,9	100,0

1. Salariés dont le type de contrat n'a pas pu être déterminé pour cause de secret statistique.



Répartition par catégorie sociale (%)

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
	10,7	11,6	74,0	3,7
	19,7	11,8	56,9	11,6
	10,6	7,4	60,3	21,8
	10,6	10,6	73,1	5,6
	18,1	11,5	59,4	11,1
Ompl	21,0	26,7	45,2	7,0



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le turnover du secteur varie fortement d'une région à l'autre. Il est maximal pour l'Île-de-France (30,2 %) et le taux le plus bas est atteint pour la Normandie (14,7 %).

Turnover par région et branche (%)

Régions						Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	12,0	21,5	27,9	14,6	20,1	15,4
Bourgogne-Franche-Comté	9,1	16,4	20,1	18,6	16,8	13,8
Bretagne	3,3	14,8	27,2	17,0	15,4	14,4
Centre-Val de Loire	19,8	16,2	16,0	17,8	16,8	13,4
Corse	ND ¹	17,8	ND ¹	12,8	15,6	16,2
DOM	ND ¹	17,2	ND ¹	11,0	14,9	15,5
Grand Est	8,2	17,5	28,6	12,0	16,0	13,1
Hauts-de-France	6,1	17,9	21,4	17,1	17,1	13,0
Île-de-France	21,4	32,8	18,6	17,2	30,2	21,6
Normandie	15,3	14,9	19,3	13,1	14,7	13,4
Nouvelle-Aquitaine	12,4	19,4	15,8	16,1	18,1	14,7
Occitanie	19,3	22,9	9,7	13,6	20,1	15,1
Pays de la Loire	ND ¹	18,1	ND ¹	18,2	18,9	14,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11,6	20,2	13,8	13,8	17,8	15,7
Ensemble	13,9	24,7	19,6	15,3	22,3	15,9

1. Salariés dont le type de contrat n'a pas pu être déterminé pour cause de secret statistique.



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS 2015** fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



21455 € ET PLUS POUR LA MOITIÉ DES SALARIÉS

Le revenu net annuel médian du secteur est supérieur à celui du champ de l'OMPL.

Les cadres bénéficient du plus grand différentiel positif alors qu'une situation inverse prévaut pour les ouvriers.

Médiane estimée de la rémunération nette annuelle par catégorie sociale et branche (€)

Catégories sociales						
Cadres	NS	38 094***	46 672**	24 964***	37 516***	32 550***
Professions intermédiaires	27 391*	20 165***	NS	18 929***	20 591***	20 620***
Employés	21 940***	20 471***	20 936***	18 870***	20 136***	18 561***
Ouvriers	NS	15 867***	14 287**	17 006**	15 856***	16 001***
Ensemble	23 459***	22 182***	21 543***	19 169***	21 455***	20 131***

Précision +/- 5 %. Niveau de confiance: *** 99 %, ** 95 %, * 90 %.

ND : non déterminé pour cause de secret statistique. NS : résultat non-significatif.



La DADS "salariés" donne la rémunération nette de toutes cotisations sociales obligatoires, de CSG (contribution sociale généralisée) et de CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale). Elle inclut également les indemnités nettes (primes, indemnités, ancienneté...). La rémunération est exprimée annuellement.

Seuls les salariés présents à temps complet sur toute l'année ont été pris en compte dans le calcul de la rémunération moyenne, à l'exclusion des apprentis.

Un indice a été calculé qui permet de comparer les rémunérations femmes/hommes.

$$\text{Indice F/H} = \frac{\text{Rémunération Femmes}}{\text{Rémunération Hommes}} \times 100$$

Il est exprimé en pourcentage. Ainsi, un indice F/H = 74,3 % signifie que les femmes gagnent en moyenne 74,3 % de la rémunération des hommes.



Secteur juridique

Branches professionnelles



Études d'administrateurs
et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs
judiciaires et Sociétés de ventes
volontaires de meubles
aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



QUASI PARITÉ SALARIALE

L'indice de parité du secteur montre une congruence des rémunérations médianes des femmes et des hommes (0,5 point d'écart). Cependant, les cadres constituent la catégorie la moins égalitaire.

Indice de parité par catégorie sociale et branche



NS : résultat non-significatif.
Seuil de confiance minimal : 90 %.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Un différentiel de 4 867 € est observé entre la région possédant le plus fort revenu médian net annuel (Île-de-France) et le moins élevé (Bourgogne-Franche-Comté).

Médiane estimée de la rémunération nette annuelle par région et branche (€)

Régions	Droit	Fiscalité	Travail	Santé	Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	23 406*	22 281***	NS	18 979***	21 564***
Bourgogne-Franche-Comté	NS	20 871**	NS	17 565*	19 410***
Bretagne	NS	22 931***	NS	NS	21 492***
Centre-Val de Loire	NS	22 189***	NS	18 889*	21 165***
Corse	ND	NS	ND	NS	NS
DOM	NS	20 170*	ND	20 100*	20 462***
Grand Est	NS	20 866***	NS	19 708***	20 426***
Hauts-de-France	NS	21 135***	NS	17 787***	20 140***
Île-de-France	25 348**	24 397***	26 053***	22 577***	24 277***
Normandie	NS	21 450***	NS	18 437**	20 744***
Nouvelle-Aquitaine	NS	21 135***	NS	18 083***	20 278***
Occitanie	NS	20 811***	NS	18 512***	20 238***
Pays de la Loire	NS	22 309***	NS	17 268*	21 575***
Provence-Alpes-Côte d'Azur	NS	21 396***	NS	19 141***	20 994***
Ensemble	23 459***	22 182***	21 543***	19 169***	21 455***

Précision +/- 5 %. Niveau de confiance : *** 99 %, ** 95 %, * 90 %.

ND : non déterminé pour cause de secret statistique. NS : résultat non-significatif.



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des **données 2017 d'Actalians** (Opcv des Professions Libérales, des établissements de l'Hospitalisation privée et de l'Enseignement privé). Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'accès des salariés à la formation professionnelle continue au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs.



TAUX PLUTÔT MODESTE D'ACCÈS À LA FORMATION

Au sein du secteur, moins d'un salarié sur cinq est parti au moins une fois en formation en 2017 dans le cadre du plan. Cette proportion est inférieure à celle observée pour l'ensemble de l'OMPL.

Une part réduite d'entreprises a envoyé au moins un salarié en formation sur le plan.

Par rapport à l'ensemble de l'OMPL, les entreprises du secteur sont moins souvent formatrices.

Le plan de formation est le principal dispositif mobilisé. La professionnalisation est modérément utilisée.

Deux changements interviennent à partir de 2016 :

- les données collectées par Actalians ne couvrent plus les DOM. Les volumes sont donc un peu moins importants que ceux figurant dans les éditions précédentes du baromètre ;
- afin de mieux rendre compte des pratiques, les taux de formation sont calculés sur une base annuelle et non-plus triennale. En conséquence, ils sont moins élevés.

Nombre d'entreprises cotisant à Actalians et de salariés

Nombre d'entreprises	366	11 049	463	1 622	13 500	107 157
Effectif (ETP)	2 992	36 184	2 696	9 942	51 814	396 649

Taux d'accès à la formation¹ par branche (%)

Branches professionnelles	Taux d'accès des salariés à la formation				Taux d'entreprises formatrices			
	Cpro	Ppro	Plan	Autre	Cpro	Ppro	Plan	Autre
	0,9	0,5	22,3	0,6	6,8	3,3	39,3	3,6
	0,8	0,8	10,5	1,1	3,0	3,1	10,7	2,2
	0,3	0,1	11,9	0,5	1,1	0,2	22,5	1,5
	0,0	0,3	3,4	0,0	0,2	1,7	6,1	0,2
	0,7	0,7	10,0	0,9	2,7	2,8	11,3	1,9
	1,0	0,5	16,3	0,6	3,3	1,4	18,7	1,6

Cpro : contrat de professionnalisation

Ppro : période de professionnalisation

1. En raison de la disponibilité des données, les effectifs formés en 2017 sont rapportés aux effectifs totaux de 2015.

Secteur juridique

Branches professionnelles

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Études d'huissiers de justice

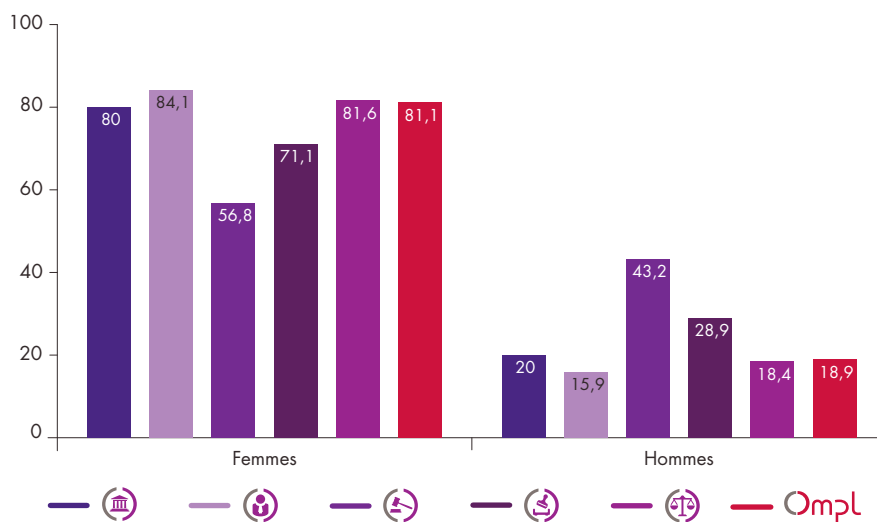


ACCÈS À LA FORMATION INÉGAL SELON LE GENRE

Dans le secteur, 81,6 % des salariés formés sont des femmes.

Cette proportion est un peu plus importante que celle qu'elles détiennent dans l'ensemble des salariés du secteur (77,7 %).

Répartition des stagiaires par genre et branche (%)

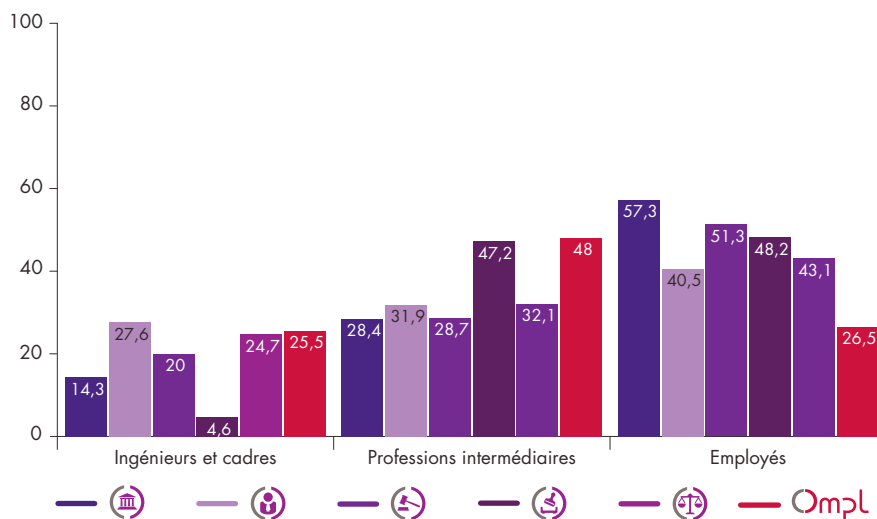


ACCÈS DIFFÉRENCIÉ SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Les employés sont sous-représentés parmi les stagiaires (43,1 % des formés et 60,7 % des salariés).

En revanche, les autres catégories sociales bénéficient d'un meilleur accès à la formation professionnelle.

Répartition des stagiaires par catégorie sociale et branche (%)

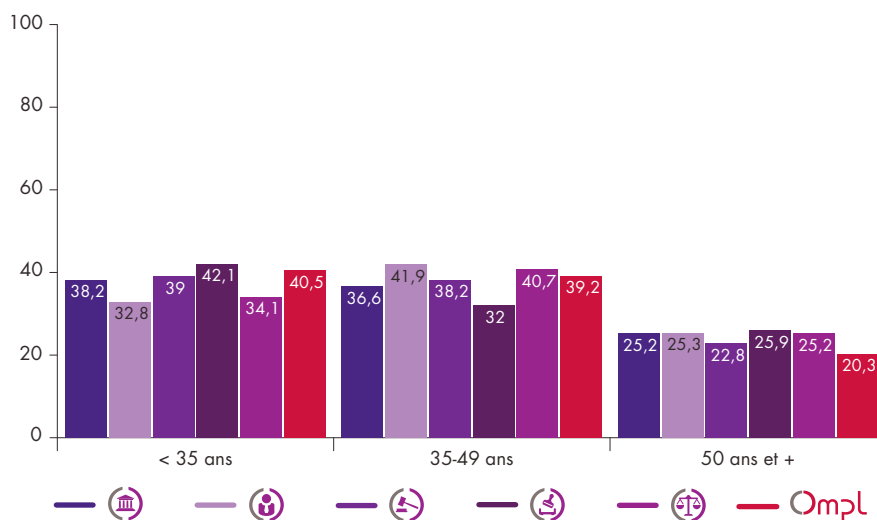




ACCÈS INÉGAL SELON LA CLASSE D'ÂGE

Les salariés de 35 à 49 ans sont proportionnellement plus nombreux parmi les stagiaires : 40,7 % des formés contre 33,4 % des salariés. Les autres salariés sont dans une situation moins favorable.

Répartition des stagiaires par tranche d'âge et branche (%)

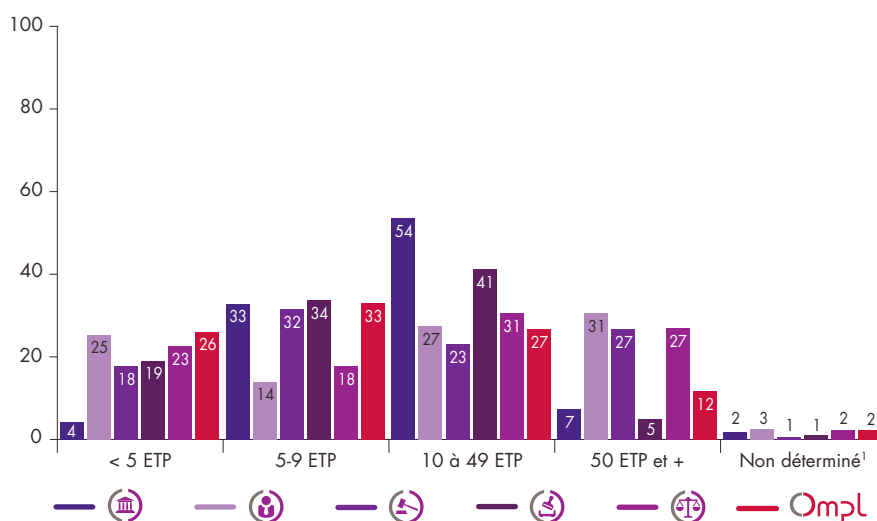


ACCÈS DIFFÉRENT À LA FORMATION SELON LA TAILLE D'ENTREPRISE

Les salariés de TPE (moins de 9 salariés) sont sous-représentés parmi les stagiaires : 40,4 % des stagiaires alors que ces entreprises emploient 60,1 % des salariés du secteur.

En revanche, les entreprises de 10 salariés et plus regroupent 57,3 % des stagiaires contre 39,9 % des salariés.

Répartition des stagiaires par taille d'entreprise en ETP et branche (%)



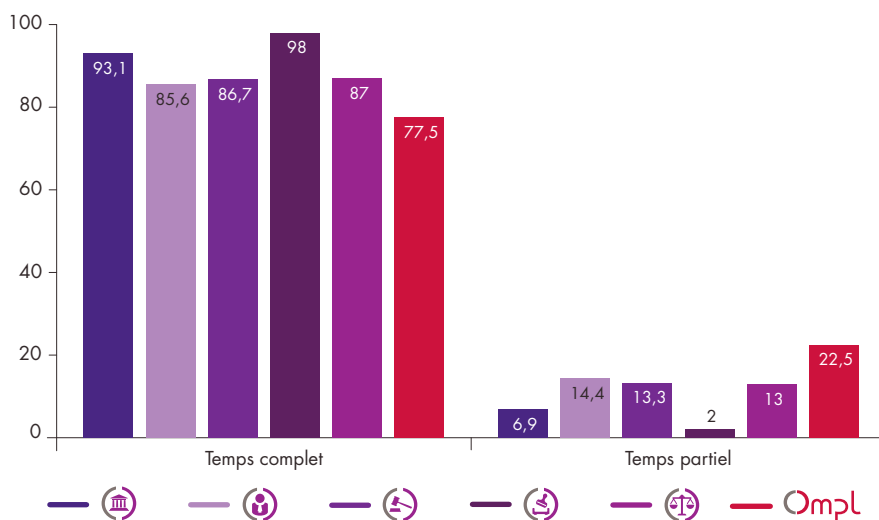
1. Stagiaires pour lesquels la taille de l'entreprise est inconnue.



ACCÈS DIFFÉRENT SELON LA DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés à temps partiel se forment proportionnellement moins que ceux à temps complet : ils représentent 13,0 % des stagiaires contre 24,9 % des salariés du secteur.

Répartition des stagiaires par durée du temps de travail et branche (%)



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux d'accès au plan de formation varie fortement d'une région à l'autre. Il est maximal pour l'Auvergne-Rhône-Alpes (14,0 %) et est minimal pour la Corse (1,6 %).

Taux d'accès des salariés à la formation par région (%)

Régions	Cpro	Ppro	Plan	Autre
Auvergne-Rhône-Alpes	0,4	0,7	14,0	1,2
Bourgogne-Franche-Comté	0,4	0,5	7,6	0,3
Bretagne	0,3	0,5	11,2	0,3
Centre-Val de Loire	0,1	0,4	5,1	0,2
Corse	0,0	0,4	1,6	0,4
Grand Est	0,7	0,7	8,3	0,3
Hauts-de-France	0,2	0,5	5,9	0,2
Île-de-France	1,1	0,7	11,6	1,5
Normandie	0,3	0,6	10,5	0,5
Nouvelle-Aquitaine	0,2	0,3	6,5	0,5
Occitanie	0,6	1,1	7,8	0,2
Pays de la Loire	0,4	0,5	10,9	0,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,4	1,1	7,8	0,6
Ensemble	0,7	0,7	10,0	0,9



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



CHÔMAGE CONTENU

En atteignant 9,3 %, le taux de chômage du secteur (salariés ayant connu au moins une période de chômage indemnisée au cours de l'année) est relativement peu élevé. Il est proche de celui du champ de l'OMPL (9,7 %).



STABILITÉ DU CHÔMAGE

Par rapport à 2013, le taux de chômage du secteur a peu évolué : il varie de 0,3 point.



Secteur juridique

Branches professionnelles

Études d'administrateurs
et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs
judiciaires et Sociétés de ventes
volontaires de meubles
aux enchères publiques

Études d'huissiers de justice

Taux de chômage annuel par branche

						
Salariés avec période(s) de chômage	256	4 575	425	1 033	6 289	42 550
Salariés sans période(s) de chômage	3 164	45 284	2 866	10 184	61 498	396 956
Effectif total	3 420	49 859	3 291	11 217	67 787	439 506
Taux de chômage annuel (%)	7,5	9,2	12,9	9,2	9,3	9,7

Évolution du taux de chômage annuel par branche (%)

Années						
2013	7,0	9,0	9,0	8,0	9,0	8,0
2014	8,0	9,4	11,9	9,2	9,4	9,5
2015	7,5	9,2	12,9	9,2	9,3	9,7

Source : Insee, DADS 2013 - 2015.



$$\text{Taux de chômage global annuel de branche} = \frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année}}{\text{Nombre total de salariés}}$$

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi.



TAUX ÉQUIVALENTS ENTRE LES GENRES

Les femmes et les hommes sont presque aussi souvent au chômage. Le différentiel de taux est similaire au sein du champ de l'OMPL.



BAISSE AVEC L'ÂGE

Le taux de chômage annuel est plus élevé pour les salariés âgés de moins de 35 ans.



DIFFÉRENCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Au sein du secteur, le taux de chômage annuel est maximal pour les ouvriers.



TAUX DISTINCTS SELON LE TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés à temps complet ont un taux de chômage inférieur à ceux qui travaillent à temps partiel.

Taux de chômage annuel par genre et branche (%)

Genre						Ompl
Femmes	7,6	9,4	12,6	10,1	9,5	9,7
Hommes	6,9	8,2	13,4	7,1	8,4	9,7
Ensemble	7,5	9,2	12,9	9,2	9,3	9,7

Taux de chômage annuel par tranche d'âge et branche (%)

Tranches d'âge						Ompl
< 35 ans	12,5	10,4	18,4	14,5	11,6	13,1
35-49 ans	6,4	8,0	7,8	7,0	7,8	7,7
50 ans et +	3,4	4,6	3,9	2,6	4,2	4,5
Ensemble	7,5	9,2	12,9	9,2	9,3	9,7

Taux de chômage annuel par catégorie sociale et branche (%)

Catégories sociales						Ompl
Cadres	ND	5,8	ND	6,8	5,4	9,8
Professions intermédiaires	ND	8,0	ND	8,9	7,4	7,9
Employés	8,4	9,9	13,1	9,7	9,9	10,6
Ouvriers	ND	14,2	17,3	8,3	13,8	11,4
Ensemble	7,5	9,2	12,9	9,2	9,3	9,7

Taux de chômage annuel par durée du temps de travail et branche (%)

Durée du temps de travail						Ompl
Temps complet	6,8	7,7	12,8	9,1	8,2	9,1
Temps partiel	10,9	13,2	13,2	9,8	12,7	11,0
Ensemble	7,5	9,2	12,9	9,2	9,3	9,7



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

Le taux de chômage annuel du secteur varie sensiblement d'une région à l'autre. Il est maximal pour l'Occitanie (11,1 %) et minimal pour la Bourgogne-Franche-Comté (5,9 %).

Taux de chômage annuel par région et branche (%)

Régions						
Auvergne-Rhône-Alpes	7,1	9,8	18,1	7,5	9,6	10,1
Bourgogne-Franche-Comté	ND ¹	7,2	15,9	ND ¹	5,9	5,6
Bretagne	ND ¹	8,5	25,4	ND ¹	8,3	10,9
Centre-Val de Loire	7,4	8,7	8,8	8,1	8,5	8,1
Corse	ND	14,5	ND ¹	ND ¹	8,6	9,4
DOM	ND	13,4	ND ¹	8,9	10,6	11,9
Grand Est	6,6	9,3	17,6	7,2	9,0	8,4
Hauts-de-France	5,4	9,2	17,3	10,3	9,7	8,4
Île-de-France	8,4	7,6	10,5	9,0	7,9	9,6
Normandie	8,0	10,9	13,6	8,3	10,3	8,9
Nouvelle-Aquitaine	7,9	11,2	12,2	11,2	11,1	10,4
Occitanie	8,9	12,0	ND ¹	10,6	11,1	11,0
Pays de la Loire	ND ¹	10,3	ND ¹	11,2	9,4	10,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9,2	11,5	8,0	9,3	10,7	10,7
Ensemble	7,5	9,2	12,9	9,2	9,3	9,7

1. Salariés qui n'ont pas pu être déterminés pour cause de secret statistique.

L'OMPL



107 569
entreprises



436 506
salariés



82,8 %
de femmes



17,2 %
d'hommes

3 secteurs



Secteur cadre
de vie-technique



Secteur
juridique



Secteur
santé

13 branches



Entreprises
d'architecture



Études
d'administrateurs
et mandataires
judiciaires



Cabinets
dentaires



Entreprises
d'économistes
de la construction



Cabinets
d'avocats



Laboratoires
de biologie
médicale
extra hospitaliers



Entreprises
d'experts
en automobile



Offices de commissaires
priseurs judiciaires et
Sociétés de ventes
volontaires



Cabinets
médicaux



Cabinets
de géomètres-experts,
géomètres-topographes,
photogrammètres et
experts fonciers



Études d'huissiers
de justice



Pharmacie
d'officine



Cliniques
vétérinaires



100
études
depuis 10 ans



30
baromètres
annuels



Des rencontres
régionales et
conférences
thématiques



57
articles
de presse

Les entreprises libérales

UN ACTEUR TERRITORIAL DYNAMIQUE, UNE IDENTITÉ FORTE

Avec 28 % des entreprises du secteur marchand, 5 % des salariés et une contribution à la valeur ajoutée de l'ordre de 11 %, les entreprises libérales sont un acteur économique incontournable, dynamique et doté d'une identité forte.

Caractéristiques clés : des entreprises de petite taille intégrées dans le tissu économique local, employant majoritairement des femmes. Une contribution majeure au lien social et au développement économique territorial.